



COMpte RENDU
D'ACTIVITÉ DU
CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DE L'HÉRAULT

2016

2019

DE L'HÉRAULT
L'ENVIRONNEMENT
D'URBANISME ET DE
D'ARCHITECTURE
CONSEIL
D'ACTIVITÉ DU
COMpte RENDU

De 2016 à 2017, bilan et perspectives...

Le CAUE, un service de proximité pour agir

La loi NOTRe a impacté notre paysage institutionnel, regroupant, à l'échelle de la grande Région Occitanie, les administrations régionales et les services extérieurs de l'Etat, les éloignant ainsi quelque peu des territoires.

Dans ce nouveau contexte, la permanence de l'activité du CAUE à l'échelle départementale est d'autant plus importante.

Outil de proximité, producteur de conseil et de service public au plus près du terrain, auprès des élus, des habitants, des professionnels, des enseignants et des jeunes, le CAUE prouve chaque jour son utilité ainsi que la spécificité de son approche tout à la fois culturelle et technique.

Ce nouveau bilan annuel est une invitation à parcourir, au fil des pages, la richesse et la diversité de l'activité du CAUE de l'Hérault.

Organisme marquant du paysage départemental, ses missions et les compétences de son équipe s'inscrivent pleinement en complémentarité de celles du Département. La preuve en est le développement des actions menées en partenariat : accompagnement des études urbaines, habitat et logement social, aménagement paysager et espaces publics, traversées en site urbain, plantations routières, œnotourisme, grands sites, urbanisme et changement climatique, éducation artistique et culturelle...

Un réseau régional et national pour mutualiser et échanger

Parce que les pratiques des uns se nourrissent de l'expérience des autres et que la mise en commun de moyens et de compétences permet de faire mieux et davantage, le CAUE de l'Hérault a toujours pris une part active au sein de ces réseaux.

Sur un plan régional, un chantier complexe s'est ouvert autour de la nouvelle structuration régionale dont l'objectif est de rassembler les treize CAUE d'Occitanie.

Une assise renforcée dans le paysage législatif

Les CAUE sont aujourd'hui identifiés, grâce à l'action de leur Fédération Nationale, dans plusieurs lois comme des acteurs essentiels : «Transition énergétique et croissance verte»; «Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages»; «Liberté de création, architecture et patrimoine» qui agrée les CAUE comme organismes de formation des élus. Autant de lois qui invitent les CAUE à renforcer leur action dans ces domaines et à s'engager dans de nouveaux chantiers.

Fort de la légitimité acquise par une présence active sur le terrain depuis près de 40 ans, le CAUE de l'Hérault poursuit son investissement, non sans se remettre régulièrement en cause afin de toujours mieux répondre aux enjeux d'aménagement de notre département, dans le cadre des missions que lui a confiées la loi sur l'Architecture qui fête ses 40 ans en 2017.

Julie Garcin Saudo

Présidente du CAUE de l'Hérault

CAUE ?

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement **au service des territoires**

Un objectif

Améliorer la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

→ En suscitant, auprès des élus, des maîtres d'ouvrage publics et privés et des professionnels, **des démarches de qualité** pour tout projet d'aménagement et de construction.

→ En favorisant la participation des habitants à l'élaboration de leur cadre de vie.

*La sensibilisation,
l'information, la pédagogie,
l'accompagnement et la formation
sont les outils privilégiés du CAUE*

Un organisme départemental avec un statut associatif

Créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'Architecture, le CAUE est présidé par un élu.

Ses statuts sont définis par un décret.

La gouvernance du CAUE est assurée par un conseil d'administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'Etat, les organisations professionnelles, les associations et les personnes qualifiées.

Son assemblée générale regroupe l'ensemble des adhérents : communes, groupements de communes, organisations professionnelles, organismes départementaux et consulaires, associations...

Le CAUE est investi d'une mission d'intérêt public, dans un cadre et un esprit associatifs qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

Son financement

- Une fraction de la part départementale de la Taxe d'Aménagement perçue sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme, déposés depuis le 1^{er} mars 2012, et votée par le Conseil Départemental.

- Des subventions et des contributions liées à des conventions d'accompagnement ou d'objectifs, conclues avec les collectivités ou les partenaires publics.

- Les cotisations de ses adhérents.

*Parce que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect du patrimoine et des paysages naturels et urbains sont d'intérêt public...
Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont été créés par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977.*

pour améliorer la qualité du cadre de vie

Quatre missions

Pour le grand public

Sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Pour les particuliers désirant construire ou réhabiliter

Des conseils pour une meilleure prise en compte de la qualité architecturale et environnementale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

Pour les collectivités territoriales

Des conseils et un accompagnement dans tous les projets et démarches d'aménagement du territoire.

Pour les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage

Des formations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Une spécificité d'intervention

Une expertise professionnelle

L'équipe permanente est composée de professionnels de disciplines diverses - architecture, urbanisme, paysage, environnement, communication - qui ont développé des compétences spécifiques, liées aux approches globales et transversales de l'aménagement, aux démarches environnementales et aux pratiques pédagogiques.

Une connaissance du territoire

Un ancrage local et une longue expérience du conseil aux élus territoriaux sur le terrain, une culture pluridimensionnelle de l'aménagement et une approche interdisciplinaire, mêlant urbanisme, paysage, écologie, patrimoine, architecture et énergie font du CAUE un acteur de terrain pertinent.

Un acteur culturel au service de la démocratie locale

Le CAUE s'efforce de développer, auprès de tous les acteurs de l'aménagement - des décideurs aux usagers - une exigence de qualité afin de leur donner les moyens de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité et de les responsabiliser dans l'élaboration d'un cadre de vie collectif et partagé.

CAUE ?

Les CAUE : un réseau national une organisation régionale

92 CAUE en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer se sont constitués en réseaux, aux plans national et régional, afin d'enrichir leur réflexion et leurs pratiques.

La Fédération Nationale des CAUE

Lieu d'échanges, de valorisation et de mutualisation des expériences départementales, de capitalisation des savoir-faire, la Fédération organise, pour le réseau et ses partenaires, des rencontres qui permettent aux CAUE de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement. Elle représente les CAUE auprès des ministères.

En 2014, **le réseau s'est doté d'un nouveau projet** : des voies de progrès ont été tracées, répondant aux enjeux majeurs actuels et faisant l'objet de travaux au sein des lieux de production collective d'intérêt national :

• Les Pôles de ressources et de compétences

Lieux de partage des réflexions et des expériences dans un objectif de co-production.

- **Pôle Sensibilisation** : créer une expertise à partir des compétences des CAUE.

- **Pôle Métiers de conseil** : améliorer les pratiques et les compétences, favoriser la transmission des savoir-faire.

- **Pôle Formation** : identifier les besoins des professionnels des CAUE et définir une offre de formation.

• Les groupes opérationnels

Lieux de veille interne et externe et de productions collectives :

- Bouquet d'offre CAUE - Transition énergétique - Structuration régionale - Statut et financement CAUE - Tableau de bord national - Nouveaux statuts fédéraux - Communication/Ressource/Information - ADS/Urbanisme/Bloc local.

• Les cellules d'expertise

Lieux de veille interne et externe, mobilisées selon l'actualité : Articulation des ingénieries - Métropolisation - Paysage - Urbanisme - Veille juridique institutionnelle.

Les CAUE ont également créé :

• Des Ateliers

Pour échanger, réfléchir et produire sur différents thèmes : Atelier Urba - Habitat participatif - Régénération urbaine

• Un observatoire de la qualité architecturale, urbaine et paysagère

Pour répertorier les réalisations de qualité, consultables sur les sites web des CAUE.

• Les Universités d'Été des CAUE

Pour offrir aux équipes des CAUE un temps de questionnement, d'échanges, de confrontation et de partage des réflexions, des pratiques et des expériences.

pour participer aux débats nationaux pour enrichir les pratiques et mutualiser compétences et moyens

Les Unions Régionales des CAUE

De l'ancrage local à une plus grande échelle territoriale

Si les CAUE assurent des services de proximité sur leurs territoires départementaux, les enjeux territoriaux se jouent souvent sur de plus vastes échelles qui dépassent les limites départementales.

Les CAUE ont un rôle à jouer auprès des collectivités territoriales dans le redéploiement de leurs compétences ainsi que dans l'accompagnement des politiques publiques, à tous les échelons. Leur structuration au plan régional leur permet d'assurer ce rôle.

Une mise en commun des moyens et des compétences

Par ailleurs, les Unions Régionales des CAUE, par la mutualisation de leurs moyens et des compétences professionnelles de leurs équipes, représentent un lieu d'innovation pour initier de nouveaux projets, imaginer de nouvelles démarches et créer de nouveaux outils afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des territoires.

A l'image des nouvelles Régions, ces UR voient leur composition évoluer, certaines fusionnant, d'autres intégrant des CAUE jusqu'alors isolés, d'autres encore en voie de création : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Ile-de-France, Lorraine, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

UR CAUE Occitanie Pyrénées-Méditerranée ou la fusion des URCAUE Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

La future UR devrait, à terme, regrouper les 13 CAUE sur un très vaste territoire qui s'étend des Hautes-Pyrénées et du Gers à l'ouest jusqu'au Gard à l'est, des Pyrénées-Orientales au sud jusqu'au Lot, à l'Aveyron et à la Lozère au nord, avec des problématiques des plus variées, urbaines, rurales, littorales et montagnardes.

Dans un premier temps, une association de préfiguration a été créée. Parallèlement à la poursuite du processus, les 13 CAUE se sont réunis régulièrement autour de projets communs. Voir page 59

S O M M A I R E



2016 COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ

| | |
|--|-------|
| CAUE ? | p. 02 |
| Le réseau national et une organisation régionale | p. 04 |
| MISSION | |
| Sensibilisation et information du grand public | p. 08 |
| Centre de ressources, Conférences, Expositions, Visites, Publications, Médias, Animations, Observatoires | |
| Animations en milieu scolaire | p. 16 |
| MISSION | |
| Formation et information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus | p. 20 |
| ZOOM : 9 ^{ème} Atelier des Territoires | p. 22 |
| ZOOM : Visite d'équipement public | p. 23 |
| MISSION | |
| Conseil aux particuliers | p. 24 |
| ZOOM : Intervenir en cœur de village | p. 26 |
| ZOOM : Réhabilitation - Reconversion du bâti ancien | p. 27 |
| MISSION | |
| Conseil aux collectivités territoriales | p. 28 |
| ZOOM : Faugères - <i>Création d'une nouvelle école, d'une nouvelle mairie et restructuration des espaces publics associés</i> | p. 44 |
| ZOOM : Camplong - <i>Extensions mesurées d'un village de montagne</i> | p. 46 |
| ZOOM : Murviel-lès-Montpellier <i>Définition d'un projet urbain avec études de faisabilité sectorisées</i> | p. 48 |
| Partenariat avec le Conseil départemental | p. 50 |
| Autres partenariats | p. 52 |
| LA VIE DU CAUE 34 | |
| L'équipe du CAUE | p. 54 |
| Au sein du réseau national | p. 55 |
| Au sein de l'Union Régionale | p. 58 |
| Le Conseil d'Administration | p. 62 |
| L'Assemblée Générale | p. 63 |
| Ressources et charges | p. 64 |

MISSION

Sensibilisation et information du grand public

Sensibilisation à l'architecture, à la ville et aux paysages ... mission accomplie !

La loi sur l'Architecture a confié aux CAUE la «mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement».

Fidèle à cette loi, le CAUE de l'Hérault œuvre au quotidien pour sensibiliser le grand public et le milieu scolaire à l'architecture, à la ville et aux paysages et promouvoir leur qualité, en lien avec les particularités locales.

Expositions, débats, conférences, ateliers pédagogiques en et hors milieu scolaire, visites de bâtiments et de quartiers, balades urbaines, création d'outils pédagogiques et de jeux... sont autant de façons d'accéder à une culture architecturale et urbaine encore trop souvent réservée à une élite. Une culture nécessaire pour participer avec pertinence à l'élaboration de son cadre de vie.

*Atelier d'Architecture au CAUE
(Ecole Antonia, Montpellier)*



© Photos CAUE 34

Un nouvel outil pour plus d'actions

La Salle du CAUE Lieu d'accueil et d'échange

Cet espace accueille désormais expositions, conférences, ateliers, formations... Tour à tour organisée en salle d'exposition ou de conférence, en atelier ou en lieu de formation, La Salle participe à la vie du CAUE et offre à ces - ou ses - publics un accueil de qualité.

Opérationnelle depuis octobre 2015, La Salle a pour vocation la diffusion de la culture architecturale et la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages auprès d'un très large public. Professionnels, particuliers, élus, enseignants, écoliers, collégiens, lycéens et étudiants y sont accueillis pour de multiples activités.

*Conférence de Pascal Perris, architecte,
le 18 février 2016*



LE CENTRE DE RESSOURCES DU CAUE DE L'HÉRAULT

• La Documentation

Elle offre un fonds documentaire d'une grande richesse dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, des énergies renouvelables et de l'environnement, avec plus de 4000 ouvrages et une quarantaine de revues spécialisées. Après une longue période de fermeture, en raison des travaux, elle s'ouvre à nouveau à un public large.

Elle abrite également les consultations architecturales qui se déroulent au siège du CAUE, deux jours par semaine, invitant ainsi les particuliers à s'attarder autour d'ouvrages.



© Photo CAUE 34

• La Salle

Cet espace, ouvert sur la cour, accueille désormais expositions, conférences, ateliers, formations... et peut être mis à disposition des partenaires du CAUE.

LES MÉDIAS DU CAUE

• La Newsletter du CAUE 34

Lancée en avril 2016, elle est diffusée mensuellement auprès d'un large public - élus, professionnels, administrations, enseignants, particuliers... Elle supplée la disparition du Journal du CAUE 34 en se faisant l'écho d'interventions du CAUE par ses zooms sur des projets communaux, des démarches d'aménagement, des visites de réalisations. Elle invite à (ré) entendre les conférences du CAUE et présente l'actualité du CAUE - expositions, conférences, visites. La newsletter fonctionne en synergie avec le site internet.



• Site internet www.caue-lr.fr

Le site commun aux CAUE de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales offre un large panorama de l'activité des CAUE, à travers la région. C'est un véritable centre de ressources qui permet aux différents publics d'y trouver des informations pratiques pour accompagner leurs projets ainsi que des fiches pratiques, des outils pédagogiques...

En 2016, 41 000 personnes ont rendu visite au site et ont visionné 104 000 pages.

• Réseaux sociaux

Création, en 2016, d'un profil facebook CAUE34 et d'un compte twitter@CAUE_LR qui permettent de relayer les informations relatives aux actions menées par le CAUE. Les chiffres : 289 abonnés facebook et 139 abonnés twitter... un début !

LES CONFÉRENCES DU CAUE

Avec le cycle « Paroles de..... »

Le cycle «Paroles de...» se déroule en lien avec la présentation d'expositions. Les conférences ont lieu en fin de journée et les échanges avec les participants se poursuivent autour d'un verre dans la cour.

La présentation de l'exposition «Ni vu / Ni connu - Maisons sur mesure en Languedoc-Roussillon» a donné lieu à l'organisation de 3 conférences, dont 2 en 2016 :



© Photos CAUE 34

• «Paroles d'architecte n°2 - Du bois pour la maison»

Le jeudi 18 février, **Pascal Perris** a évoqué l'utilisation de ce matériau vivant et chaleureux dans sa conception de la maison individuelle, en présentant plusieurs réalisations et en mettant l'accent sur le rapport au sol et les usages.

Cette présentation, devant une quarantaine de participants, a suscité de nombreuses questions sur l'utilisation du bois : vieillissement, durabilité, mise en œuvre, coût...

Installée dans les Corbières depuis 2002, l'agence Perris-Perris produit une architecture du quotidien, respectueuse de l'environnement où les questions énergétiques, économiques et d'insertion au paysage sont des priorités. Pour des maisons individuelles, ateliers, équipements, l'utilisation du bois est souvent privilégiée par ces «architectes de campagne».



• «Paroles d'architectes n°3 - La maison en évolution... 2 architectes nous en parlent»

Le mardi 7 juin, **Jean Planès** et **Cyril Outrebon** ont évoqué la façon dont une maison peut renaître d'un bâtiment existant, réhabilité, transformé, agrandi par les soins d'un architecte.

L'agence Traverses, à Montpellier, est née de la rencontre de l'agence de paysage, urbanisme et architecture de Pascale Alazetta et Jean Planès et de l'agence d'architecture de Jean-Luc Lauriol. L'agence A.C.O. a été créée à Montpellier en janvier 2008 par la rencontre de deux architectes Arnaud Carbasse et Cyril Outrebon.

Cette conférence s'inscrivait dans le cadre du Mois de l'Architecture.

La présentation de l'exposition «Profil Bois» a donné lieu à l'organisation d'une conférence :



• «**Paroles de charpentier n°4 - ... Autour de la construction bois**»

Le jeudi 24 novembre, **François Duclos** a présenté son expérience et ses réalisations devant plus d'une trentaine de participants. L'enregistrement de cette conférence est en ligne sur le site du CAUE.

François Duclos est charpentier-menuisier à Montpellier. Il intervient également comme formateur en écoconstruction, en rénovation énergétique et sur la maison à ossature bois. Avec son associé Ivan Freitag et leur entreprise de construction bois (Axe Bois), une des premières à s'être installée en tant que constructeur à ossature bois dans le département de l'Hérault, ils ont déjà plus de 17 ans d'expérience dans ce domaine.

La présentation de l'exposition de l'Ordre des Architectes L-R «Modernité & Mémoire» a donné lieu à l'organisation d'une conférence :



• «**Paroles d'architecte n°5 - Modernité & Mémoire**»

Le jeudi 15 décembre, **Jean-Luc Lauriol**, lauréat - avec Alain Vernet, architecte du patrimoine - du Prix 2016 de l'Ordre Régional des architectes LR, a présenté l'aménagement du Pôle universitaire Hoche dans l'ancien hospice du XIXe, réhabilité et converti à la faveur de la réalisation de l'écoquartier Hoche, à Nîmes. L'enregistrement de cette conférence est en ligne sur le site du CAUE.

Architecte DPLG de l'École d'Architecture Languedoc-Roussillon en 1977, Diplômé de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, Professeur à l'École d'Architecture Languedoc-Roussillon depuis 1987. Après s'être associé à la création d'un atelier d'architecture dès 1979, il a créé sa propre agence en 1997 à Montpellier avant de partager la cogérance de l'agence Traverses depuis 2014.

LES EXPOSITIONS DU CAUE

Les expositions, présentées sur le site internet du CAUE <http://.caue-lr.fr> sont mises gratuitement à la disposition des collectivités locales et publiques, des établissements d'enseignement, des associations.

Carnet de routes des expos en 2016 :

- «**Regards sur mon espace public**»
 - du 1^{er} janvier au 1^{er} février, à l'Agence Départementale de la solidarité Cœur d'Hérault à Clermont-l'Hérault.
- «**Habiter sans s'étaler**»
 - du 8 au 15 février, à la Salle Polyvalente de Fontanès. Présentation commentée par le CAUE, le jeudi 11 février au soir dans le cadre d'une réunion publique liée à la définition urbaine engagée par la municipalité en mars 2015 et pilotée par le CAUE avec le soutien du CD34, de la CCGPSL et de la DDTM.
- «**Vivre et construire avec le climat**»
 - du 15 au 25 janvier à Laudun (84) à la demande de l'association 3PcO (qui œuvre à la réhabilitation écologique, en privilégiant les matériaux naturels, les techniques artisanales et les chantiers participatifs).
 - du 22 février au 1^{er} avril à la Médiathèque de Cheval-Blanc (84), avec la maquette de la maison bioclimatique, outil pédagogique mettant l'accent sur l'importance de l'orientation d'une maison pour un confort d'été comme d'hiver.
 - du 4 mai au 14 juin : à l'Office de Tourisme de Pézenas, avec une présentation-conférence par le CAUE le 11 mai au soir, à l'attention du grand public.



Visite de l'Exposition NI VU / NI CONNU par des élèves de l'École Antonia-Montpellier

- «**NI VU / NI CONNU - Maisons sur mesure en Languedoc-Roussillon**»

- du 1^{er} au 28 mars 2016 à l'EnsaM, vernissage et table ronde le 8 mars à 18h30.
- du 9 mai au 24 juin, à La Salle du CAUE, dans le cadre des manifestations du Mois de l'Architecture.

- «**Profil bois**»

- du 14 au 25 mars à Juvignac (Association Juvignac Environnement). Le CAUE a fait une présentation commentée, suivie d'une conférence sur le bois construction, le lundi 14 mars au soir, devant une vingtaine d'habitants de Juvignac.

- en octobre et novembre, à La Salle du CAUE, dans le cadre des 1^{ères} Journées Nationales de l'Architecture (14, 15 et 16 octobre). Organisation de deux visites tout public,

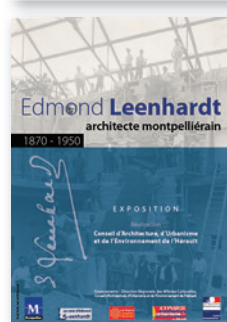
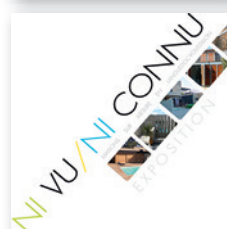
guidées et commentées par un architecte du CAUE et d'une visite pour une classe d'un lycée d'enseignement professionnel.

- «**Observatoire photographique des Paysages – R. Depardon et le CAUE34**»

- du 7 au 25 novembre au lycée Joffre à Montpellier.

- «**Edmond Leenhardt, architecte montpelliérain**»

- du 25 novembre au 16 décembre au lycée Joffre à Montpellier.



LES VISITES DU CAUE

• **Balade urbaine à Montpellier «De mémoire de ville»**

Depuis le Corum jusqu'au parking Saint-Roch, le CAUE a proposé cette balade dans la «ville d'aujourd'hui», en s'appuyant sur la présentation de cartes postales et de photos anciennes afin de mettre en relief les transformations et les mutations.

Une première balade s'est déroulée le samedi 21 mai avec une quinzaine de participants. La seconde balade a réuni plus d'une vingtaine de personnes, le samedi 11 juin.

Un document retraçant la visite est en ligne sur le site.

Cette visite a pris place dans le cadre du Mois de l'architecture 2016 qui s'est déroulé du 9 mai au 26 juin dans toute la région LR.



© Photo CAUE 34

• **Balade urbaine à Montpellier «Au fil des façades»**

Le CAUE a, de nouveau, proposé une lecture architecturale des façades de différentes époques, du Moyen-âge à nos jours. Le samedi 15 octobre, une trentaine de participants ont suivi la balade. Un document retraçant la visite sera également mis en ligne sur le site.

Cette visite a pris place dans le cadre des premières Journées Nationales de l'Architecture qui se sont déroulées les 14, 15 et 16 octobre.

LES PUBLICATIONS DU CAUE

• **«Le Manuel des Autorisations d'Urbanisme - pour la réalisation de projets de qualité»**

Ce document est destiné aux particuliers qui ont un projet de construction ou de réhabilitation.

ZOOM P. 25

• **«Quels végétaux pour le Languedoc-Roussillon – 86 valeurs sûres»**

Rédition du miniguide, en rupture suite à son succès. 4000 exemplaires sont en cours de réimpression et seront répartis entre les 5 CAUE de LR en début d'année 2017.



LE CAUE DANS LES MÉDIAS

• Radio - TV - Presse

- **France 3** : émission du vendredi 16 janvier «Languedoc Roussillon matin» en direct à 10h15, nouvelle interview du paysagiste du CAUE sur l'évolution des paysages.

- **France Culture** : participation d'une architecte du CAUE tout au long de l'enregistrement d'une émission sur l'histoire de la Grande-Motte, le 15 février.

- **Arte** : participation, le 16 juin, d'une architecte du CAUE lors de l'enregistrement d'une émission TV également sur l'histoire de la Grande-Motte. Sujet de 7mn réalisé pour un nouveau magazine qui souhaite créer une passerelle entre l'architecture, l'urbanisme et la vie quotidienne. «Dans le but de faire évoluer le regard sur les lieux ordinaires : on n'en a pas toujours conscience, mais fréquenter, par exemple, la Grande-Motte, c'est aussi évoluer dans un lieu de culture. Sans y prendre garde, on évolue dans une œuvre» (Marianne Lessard, journaliste réalisatrice). Diffusion au printemps 2017.

LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC EN RÉSEAU

Participation au groupe de travail regroupant les structures œuvrant pour la sensibilisation du grand public aux thématiques de l'architecture, aux côtés de PierresVives, FAV (festival architectures vives), La Fenêtre, Café Patrimoines & Architecture, Maison de l'Architecture et l'EnsaM.

Mise en place d'un calendrier en ligne partagé et d'un profil facebook «Architectures en réseau».

LES AUTRES ANIMATIONS

• SÈVE - Scène d'Expression Végétale Éphémère

Le CAUE est partenaire et co-organisateur de cette manifestation dont la 2^{ème} édition s'est déroulée les 16, 17 et 18 septembre au domaine de Grammont à Montpellier, avec pour objectif de proposer au grand public des scènes végétales mettant en avant l'ensemble des professions du paysage (concepteurs, entreprises du paysage, horticulteurs et pépiniéristes).

La manifestation, dont le thème cette année était «Oser son jardin», a accueilli plus de 7500 visiteurs intéressés par les démarches d'aménagement de jardins, balcons, terrasses...

Le paysagiste du CAUE a accueilli, sur le stand Info Conseils, une vingtaine de personnes. Malgré les conditions climatiques, le bilan est satisfaisant pour cette deuxième édition d'un rendez-vous qui semble être assuré de l'appui renouvelé de la Ville et de la Métropole de Montpellier pour 2018.

*Le site de Grammont très propice
à la mise en valeur de scènes végétales
originales et pédagogiques*



© Photo CAUE 34

LES OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE

• **OPP Réserve du Bagnas**

L'Association Adena, gestionnaire du site de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas - sur les communes d'Agde et de Marseillan - a sollicité le CAUE pour l'aider à mettre en place un Observatoire Photographique du Paysage, en assurant notamment la prise de vue la première année, dans le cadre d'une convention.

La mission du CAUE touche à sa fin. Une réunion du comité de pilotage* a eu lieu le 21 novembre dans les locaux de l'association. Après de nombreux échanges, une sélection de 60 clichés sur 800 a été choisie, constituant le socle de l'Observatoire. Le pas-de-temps choisi pour les reconductions est encore en débat... annuel, saisonnier...

Restent en chantier la réalisation du carnet de route, précisant les détails de chaque prise de vue ainsi qu'une formation par le CAUE d'un technicien pour assurer les reconductions photographiques.

*Le comité de pilotage est constitué de représentants de l'ADENA, de la DREAL, du Conservatoire du Littoral, des communes d'Agde et Marseillan et du CAUE34.



© F. Hébraud - CAUE 34 - Juin 2016

Domaine du Grand Clavelet - Petit Bagnas



© F. Hébraud - CAUE 34 - Mai 2016

Canal de l'Est - Grand Bagnas

• **OPP Hérault**

Une nouvelle reconduction photographique a été effectuée en octobre, pour la 25^{ème} année. Le contenu de l'observatoire sur le territoire du département évolue, certains points de vue ne pouvant plus être reconduits (recul du trait de côte, travaux, végétation, lieux privés maintenant interdits...). Actuellement plus de 20% du corpus initial a été retiré du carnet de route. Les images sont donc remplacées graduellement par de nouveaux points de vue.

© F. Hébraud - CAUE 34 - Octobre 2016



D14 - Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

LES ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

• «De l'architecture dans les collèges et lycées !»

Dans le cadre d'un partenariat avec la DRAC LR, le Rectorat et l'ENSAM (École Nationale Supérieure d'Architecture), les CAUE du Gard et de l'Hérault encadrent, chaque année, des étudiants de l'ENSAM, chargés de sensibiliser à l'architecture collégiens et lycéens.

En 2016, 10 étudiants de l'ENSAM en cycle Master, sont intervenus dans 6 établissements, de février à juin 2016 : Collège Gérard Philipe, Collège des Aiguierelles, Collège Camille Claudel, Internat d'Excellence, Collège Arthur Rimbaud, Lycée Léonard de Vinci.

Le CAUE a accompagné et suivi les étudiants pendant les 5 mois et assisté à la soutenance des stages de sensibilisation à l'architecture à l'ENSAM.

Depuis octobre, le CAUE a participé aux réunions afin de préparer les stages du début de l'année 2017.



Les étudiants impliqués dans le dispositif «de l'architecture dans les collèges et lycées» ne manquent pas d'idées pour sensibiliser les «un peu plus jeunes qu'eux» à l'architecture et à la ville.

• «Les Rencontres Photographiques d'Arles»

- Une Rentrée en images «Viv(r) la ville, l'aventure est au coin de la rue»

Les CAUE des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault ont animé, du 5 au 22 septembre, un atelier destiné aux scolaires, sur le thème «Viv(r) la ville, l'aventure est au coin de la rue».

Ils ont proposé, grâce au jeu qu'ils ont conçu, une exploration de l'espace public, lieu d'échanges, de rencontres et de loisirs qui joue un rôle essentiel dans la vie sociale et culturelle.

Le jeu, destiné à 2 ou 3 équipes, se compose d'une vingtaine de photos, disposées sur la table de chaque équipe. Elles évoquent des éléments architecturaux, des aménagements urbains, des infrastructures... arlésiens et illustrent 8 thèmes : «les liaisons», «les limites», «les équipements publics culturels», «le végétal dans la ville», «le mobilier urbain», «l'art urbain», «les repères», «les occupations temporaires de l'espace». Il s'agit d'identifier et de regrouper par thème 3 images par manche, à l'aide d'indices présentés dans un diaporama - mots-clés, photos, dessins... - montrant des réalisations en rapport étroit avec le thème.

Une fois identifiées et analysées, les photos sont prétexte à une interrogation sur le cadre de vie et l'espace public. Elles offrent le moyen de faire prendre conscience que l'espace public a un sens par sa forme urbaine, mais aussi par la population qui en fait usage, que le cadre physique

engendre des pratiques (circulation, échanges, rencontres, loisirs...) et que la qualité urbaine d'un lieu est induite par son aménagement et son architecture, mais aussi par le regard que portent les habitants sur ce lieu.

Ont participé aux ateliers 538 élèves de 25 classes des académies d'Aix Marseille, de Montpellier et de Grenoble, accompagnés de 49 enseignants.



En Arles pendant la «Rentrée en images» on s'interroge sur l'espace public, ses composants et ses usages.

- «Les Rencontres professionnelles de l'éducation à l'image»

Dans le cadre des 47^{èmes} Rencontres Photographiques, en partenariat avec la ville d'Arles et les conseillers Éducation artistique et culturelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, les CAUE des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault ont participé à ces rencontres professionnelles, du 23 au 25 septembre.

Après la Rentrée en images, les Rencontres d'Arles ont invité les acteurs des champs culturel, éducatif, social et tous ceux qui se questionnent sur l'éducation à l'image, à se retrouver pour trois journées d'activités, d'expérimentations et de partages d'expériences. Au programme : ateliers pratiques interdisciplinaires (prises de vue, architecture, archéologie, danse...).

Les trois CAUE ont collaboré à la «journée d'ateliers à expérimenter» le 23 septembre. Toujours sur le thème «Viv(r) la ville, l'aventure est au coin de la rue», et grâce au jeu qu'ils ont élaboré, ils ont proposé aux participants (34 enseignants, formateurs et professionnels des champs culturel, éducatif et social) la même exploration de l'espace public.

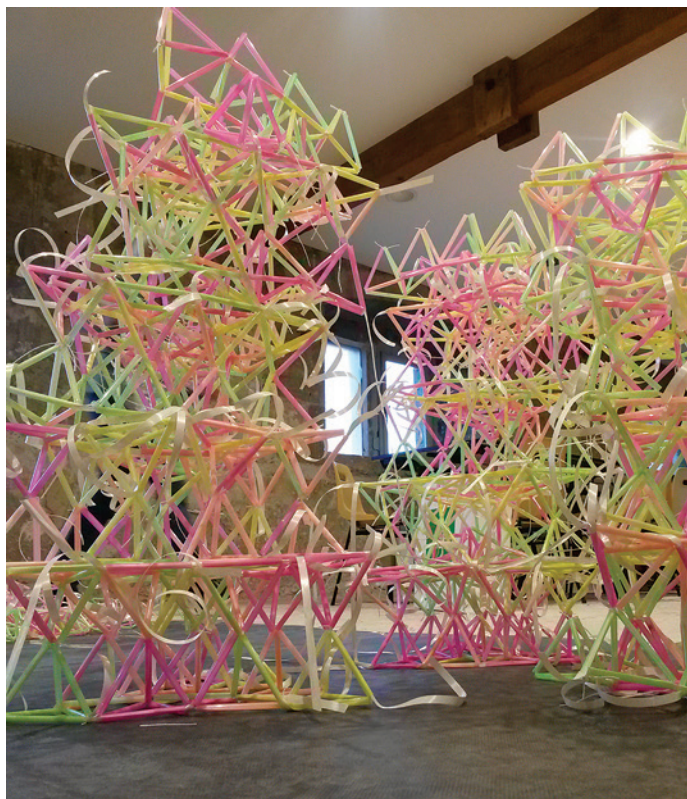
• La Fête de l'Architecture

La 5^{ème} édition s'est déroulée autour du thème «Créer», du 4 au 6 novembre 2015, toujours à la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon. Les CAUE 30 et 34 ont participé à sa programmation et proposé d'animer un atelier «Monte le volume».

Les jeunes publics ont été invités à réaliser une œuvre collective, prenant la forme d'une maquette évolutive à base de modules : des tétraèdres conçus à partir d'assemblage de pailles, associés entre eux par les participants successifs pour donner une création unique, un volume original né de l'imagination de chacun et fruit de la créativité de tous.

Cet atelier a accueilli, dès le vendredi, 110 élèves de primaire CE2, CM2 - et une dizaine d'adultes - et 2 classes de collégiens de 6^{ème}. Il s'est poursuivi, samedi et dimanche après-midi, avec les enfants venus fêter l'architecture avec leurs parents, environ 239 personnes. Soit un total de 359 personnes.

La manifestation a rassemblé 6158 participants, toutes activités confondues et l'événement s'est poursuivi jusqu'au 4 décembre avec la présentation de l'exposition Michel Andrault, architecte sculpteur.



Quand l'architecture est en fête, sur le thème «Créer», à la chartreuse de Villeneuve-les-Avignon, les CAUE du Gard et de l'Hérault proposent aux scolaires et au grand public la création d'une œuvre collective constituée de tétraèdres de paille et de ficelle.

• Présentation du CAUE

45 Étudiants de licence Sciences du langage - parcours «communication, médias, médiations numériques» ont été accueillis au CAUE, le 27 janvier.

Objectifs : leur présenter le CAUE et ses missions de sensibilisation à l'architecture, à la ville et à l'environnement à l'adresse des publics scolaires, ainsi que la spécificité du patrimoine architectural et les différentes actions de médiation possibles.

• Dispositif AET - Action Éducative Territoriale du Conseil Départemental de l'Hérault

- «Tu l'as vu mon collègue ? Images & paroles de collégiens» - saison 2015-2016

Cette action, menée par le CAUE de l'Hérault dans le cadre d'une Action Educative Territoriale proposée par le Conseil Départemental de l'Hérault, avait pour objectif d'inciter les collégiens à porter un autre regard sur un environnement qu'ils fréquentent au quotidien et croient bien connaître.

Par le biais de la photographie et de l'expression écrite, ils ont été amenés à prendre conscience que la qualité d'un lieu est induite par son architecture, son aménagement et son rapport au paysage proche ou lointain.

Durant l'année scolaire 2015-2016, 3 collèges ont participé à cette approche : le Collège Marcel Pagnol à Montpellier, le Collège du Salagou à Clermont-l'Hérault et le Collège Alain Savary à Saint-Mathieu-de-Trévières. L'action s'est achevée en juin 2016. L'album photo est sur le site internet du CAUE.

- «Re-création, révéler l'espace...» saison 2016-2017

La nouvelle animation pour la rentrée 2016 s'intéresse à la culture architecturale des collégiens. Elle s'appuie sur une sensibilisation préalable à l'architecture du collège pour développer ensuite un projet de transformation éphémère d'un espace du collège, en lien avec un artiste. Le CAUE est particulièrement impliqué dans ce projet sur la sensibilisation des élèves à l'architecture de leur établissement.

3 collèges concernés : Collège Camille Claudel à Montpellier, Collège de Cazouls-les-Béziers, tous deux avec une classe de 3^{ème} et le Collège Alain Savary à Saint-Mathieu-de-Trévières, avec une classe de 4^{ème}.

FORMATION D'ENSEIGNANTS

• «Les enjeux de l'architecture éco-responsable»

Organisée en partenariat avec le Rectorat et la DAFPEN, la formation qui s'est déroulée à Viavino - commune de Saint-Christol - le 16 mars, s'adressait aux enseignants de toutes disciplines de l'Académie de Montpellier. Prenant appui sur le rôle du CAUE en tant que conseil de la commune, elle a permis de mettre en avant l'approche environnementale, illustrée par le projet Viavino. La formation s'est poursuivie par la visite du site, en présence du maire de Saint-Christol.



Une quinzaine d'enseignants de l'académie de Montpellier regroupés pour une formation à Viavino se questionnent sur «Les enjeux de l'architecture éco-responsable».

© Photo CAUE34

• Interventions dans les établissements d'enseignement

| Etablissement | Thématiques | Public scolaire |
|---|---|---|
| École primaire St Vincent-de-Barbeyrargues | «Habiter dans le monde» | 1 classe de petite, moyenne, grande section de maternelle, 1 classe de CP-CE1, 1 classe de CE1-CM1-CM2 |
| École internationale Antonia, Montpellier | Projet d'école «L'homme bâtisseur» : Sortie-découverte du centre-ville de Montpellier • Visite de l'exposition «Ni Vu/Ni Connu» au CAUE de l'Hérault La ville : Histoire de la ville de Montpellier et de son développement urbain, sortie en ville et réalisation d'une maquette - Atelier «Architectubes» au CAUE et atelier «Pailles » à l'école | Classes CP CE1 CE2 1 classe de maternelle |
| École M. Roustan, Castelnau-le-Lez | «Architecture et lumière» : séance d'introduction puis sortie-découverte de quelques bâtiments de Montpellier sur le thème de la lumière. Réalisation de maquettes le 5 avril Les lieux de spectacle | 1 classe de CM2 de 31 élèves 1 classe de CM2 |
| Écoles A. Camus à Agde et V. Hugo au Grau-d'Agde | «Les enfants mènent la danse», en partenariat avec la Maison de l'Architecture, le CAUE interviendra dans 3 classes | 10 classes de 6 écoles maternelles et élémentaires |
| École G. Courbet Lunel-Viel | Projet d'aménagement de la cour de l'école | L'ensemble de l'équipe des professeurs des écoles |
| Collège des Aiguerelles Montpellier | «Architecture et lumière» | 1 classe de 6 ^{ème} CHAAP |
| Collège de Mauguio | Visite de La Grande-Motte le 8 mars | 1 classe de 5 ^{ème} |
| Collège La Providence, Montpellier | «Le plus petit centre d'art de Montpellier», les fondamentaux de l'architecture, l'architecture bioclimatique | 2 classes de 5 ^{ème} |
| Collège F. Mistral Pérols | La maison bioclimatique : présentation brève des fondamentaux et architecture bioclimatique | 4 classes de 5 ^{ème} |
| Lycée Paul Valéry Sète | Présentations du jeu sur l'architecture | 1 classe de 2 ^{de} Arts Visuels 1 classe 1 ^{ère} L-HIDA. |
| Lycée G. Frêche, Montpellier | La Grande Motte : présentation et visite | 20 élèves de terminale pro |
| Lycée Joseph Vallot, Lodève | Intervention du CAUE et préparation d'une sortie scolaire à Montpellier : initiation à l'histoire de l'architecture par l'analyse de bâtiments | 16 lycéens de 1 ^{ère} STI AC (Architecture et construction) et 34 de 1 ^{ère} STAA (Art appliqué) |
| Lycée Mendès France Montpellier | «Habiter le futur», éco-construction et développement durable. | 1 classe de terminale électrotechnicien |
| IRTS Montpellier | Interventions sur le thème de la ville durable et visite de l'écoquartier des Grisettes à Montpellier | 1 ^{ère} année de BTS économie sociale et familiale |
| Université Paul Valéry Montpellier | Intégration des politiques environnementales dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Visite de l'éco-quartier de Port Marianne | Étudiants Master IGPE (Ingénierie et Gestion de Projets Environnementaux) |

MISSION

Formation et Information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

La loi sur l'Architecture qui poursuit un objectif de promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement, a confié aux CAUE une mission de formation et de perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans ces domaines comme dans ceux de l'urbanisme et des paysages.

Car, améliorer la qualité du cadre de vie, c'est aussi faire en sorte que les décideurs fassent des choix éclairés, que les maîtres d'ouvrage sachent qualifier leurs demandes et que les professionnels ajustent leurs compétences, mais aussi que ces différents acteurs puissent partager la même culture.

Au-delà de sa mission de conseil, le CAUE s'efforce de nourrir les réflexions des uns et des autres par des ateliers thématiques, des journées d'étude, des visites de réalisations, des échanges d'expériences, des publications.

Des formations en salle et sur le terrain

Formation «Urbanisme & Énergie»

Visite à Frontignan la Peyrade de l'éco-quartier des Pielles en construction avec l'adjointe à l'urbanisme Claude Léon, et Pierre Tourre, architecte-urbaniste.



Séance de travail avec la responsable du pôle énergie-climat, enseignant-chercheur à l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris

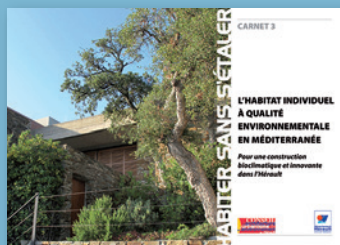
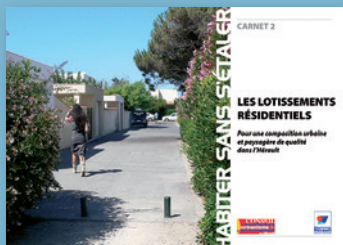


«De Montpellier à la mer», visites des mutations urbaines et énergétiques avec Fabien Blasco, directeur adjoint Foncier Aménagement à Montpellier Méditerranée Métropole.



© Photos CAUE34

Les publications du CAUE complètent les outils de formation des élus et des professionnels



Les Ateliers des Territoires du CAUE - Pour les élus et les professionnels

• «Planification des documents d'urbanisme - nouvelles orientations»

ZOOM P. 22

Le 9^{ème} Atelier a été organisé à Assignan, le jeudi 14 avril, en partenariat avec la DDTM, le CD34, la Communauté de Communes Sud Hérault et la commune d'Assignan. Une soixantaine d'élus et de professionnels y ont participé. Deuxième session en 2017, à l'Est du département.

Les Visites du CAUE

• *Visite de la Médiathèque intercommunale Montaigne à Frontignan la Peyrade* ZOOM P. 23

Une vingtaine de participants - élus, professionnels et étudiants de l'École d'Architecture - ont suivi la visite qui s'est déroulée, le 2 juin, en présence des concepteurs, du représentant de Thau Agglo et de la directrice de cette réalisation, exemplaire du point de vue architectural et environnemental.

• *Visite du Pôle œnotouristique Viavino - trois ans après...*

Le 6 octobre, une trentaine de participants ont suivi la visite, organisée en partenariat avec la Cté de communes Pays de Lunel et en présence de son Vice-Président, maire de Saint-Christol. Impliqué auprès de la maîtrise d'ouvrage dès la programmation, le CAUE avait déjà organisé des visites de chantier pour les élus, les professionnels et les écoliers du territoire, en 2012 et 2013. Un retour sur les lieux après 3 ans d'expériences cumulées a été l'occasion de redécouvrir le site et ses évolutions.

Formations et informations

• *Formation nationale «Urbanisme et énergie»*

Co-organisée par la Fédération Nationale des CAUE et les CAUE 63 et 34, l'ADEME et la Fédération FLAME. Deux sessions se sont déroulées à Montpellier, dans les locaux du CAUE : les 16, 17 juin et les 17, 18 novembre.

• *Accueil de l'association des Urbanistes LR*

Le CAUE a répondu favorablement à la demande du Président de l'association, administrateur du CAUE, d'accueillir des rencontres de l'association.

- le 14 avril : le CAUE a présenté sa mission de conseil aux collectivités sur la base de quelques exemples - l'action «Habiter sans s'étaler», les études de définition urbaine et une intervention en milieu rural illustrée par le cas de Félines-Minervoises.

- le 17 novembre : six jeunes urbanistes ont présenté leur parcours et leurs attentes.

Interventions du CAUE lors de rencontres, formations, ateliers...

• «Adaptation aux changements climatiques, les nouveaux visages de l'urbanisme rural»

Intervention, le 20 octobre à Villeveyrac, à l'adresse de stagiaires de l'INSET-CNFPT, en partenariat avec le directeur de la Mission Développement durable, études et prospectives au CD34.

• «Les Échanges urbains» - 5^{èmes} rencontres interrégionales de l'urbanisme

organisées à Toulouse le 1^{er} décembre par les associations des professionnels de l'Urbanisme (APUMP, ULR, APUA)

Le forum de valorisation des projets d'aménagement et d'urbanisme a permis au CAUE de présenter 3 démarches menées dans 3 communes héraultaises : Camplong, Colombiers, Félines-Minervoises.

• «Les nouvelles ruralités»

Participation à la table ronde, organisée par l'ENSAM à la Fenêtre, à Montpellier, le 14 octobre. Cette conférence accompagnait l'exposition des travaux d'étudiants de l'ENSAM.

• *Participation à la journée «O Phyto»*

Organisée par la Fredon et la commune de Vauvert (30), le 17 novembre : échanges, démonstrations et remise des prix des communes labellisées «O Phyto».

MISSION

Formation et Information
des professionnels,
maîtres d'ouvrage et élus

ZOOM

9^{ÈME} ATELIER DES TERRITOIRES DU CAUE 34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

«Planification et documents d'urbanisme - nouvelles orientations»

Jeudi 14 avril 2016 - Assignan

Répondre à une interrogation croissante des élus portant sur le nouveau contexte législatif - loi ENE-Grenelle, loi ALUR - les échéances imposées et les nouvelles pratiques à mettre en œuvre, notamment en ce qui concerne les Plan Locaux d'Urbanisme intercommunaux, tel était l'objectif de ce 9^{ème} atelier, organisé en partenariat avec la DDTM et le Conseil Départemental de l'Hérault. Comment garantir la prise en compte de l'échelle communale et préserver la spécificité des territoires, notamment ruraux, au regard des choix règlementaires ? Comment gérer la gouvernance dans une régie intercommunale ? Comment articuler PLUi et SCOT ? Autant de questions que cet atelier se proposait d'éclaircir.

Une fois présenté le cadre des évolutions législatives et dressé l'état des lieux sur notre territoire, la démarche PLUi fut détaillée. Une démarche illustrée par l'exemple d'une intercommunalité d'un département voisin, la communauté de communes Vère-Grésigne-Pays Salvagnacois, précurseur

dans la mise en place d'un PLUi. La parole d'un élu, Paul Salvador, Président de cette intercommunalité, transmettant son expérience face aux «contraintes» règlementaires et valorisant l'échelle intercommunale, fut un moment clé de la rencontre. Ce témoignage faisait écho à celui de la Communauté Sud Hérault qui venait de s'engager dans la démarche.



L'accent fut ensuite mis sur l'importance de l'échelle communale comme échelle de projection, avec notamment les démarches préalables à l'élaboration des documents de planification, telles que les études de définition urbaine qui contribuent fortement au projet de PLU ou de PLUi, y compris à la définition des OAP - orientations d'aménagement et de programmation - des documents d'urbanisme.

Largement appréciée par près de soixante-dix participants, une seconde session a été plébiscitée, cette fois-ci côté Est héraultais.

*La rencontre se termina
par la visite des espaces
publics d'Assignan.*



VISITE D'ÉQUIPEMENT PUBLIC

La Médiathèque intercommunale Montaigne - Frontignan la Peyrade

Jeudi 2 juin 2016

Parce qu'une visite vaut mieux qu'un long discours, le CAUE invite régulièrement élus et professionnels à la découverte de réalisations remarquables et à la rencontre de leurs maîtres d'ouvrage, de leurs concepteurs et des utilisateurs...

La médiathèque Montaigne est l'équipement majeur de l'écoquartier des Pielles. Cette ancienne friche industrielle, aujourd'hui reconvertie en un quartier moderne constitué de bâtiments à faible consommation en énergie et respectueux de l'environnement, accueillera à terme 1500 habitants.

La visite, suivie par une vingtaine de participants - élus, professionnels et étudiants de l'École d'Architecture - s'est déroulée en présence des concepteurs Tautem Architecture, du maître d'ouvrage Thau Agglo et de la directrice de la médiathèque.

Le bâtiment massif, aux épaisses façades de béton blanc, offre de vastes espaces très ouverts, dans une ambiance lumineuse et transparente, sur plus de 2 000m², étagés sur deux niveaux.

Cette réalisation, exemplaire du point de vue architectural, l'est également dans la démarche environnementale. Lors de cette visite, concepteurs, maître d'ouvrage et usagers ont témoigné de leur implication dans la réussite de ce bâtiment.



Façade principale à l'est face aux étangs

L'escalier au centre du bâtiment, est associé à la «boîte à lumière et à vent». Celle-ci apporte, à chaque niveau, un éclairage filtré par les brise-soleil et offre une ventilation naturelle au cœur du bâtiment grâce à un système de ventelles mobiles. Des brasseurs d'air complètent le dispositif.



Vue depuis le 2^{ème} étage sur le paysage des étangs

La façade ouest, entaillée par des «ouïes» dont les vitrages, orientés au nord, apportent une lumière indirecte



MISSION

Conseil aux particuliers

Construction – Réhabilitation – Aménagement

Les architectes conseillers du CAUE reçoivent, durant toute l'année, les particuliers engagés dans un projet de construction, de réhabilitation ou d'extension de leur logement ou d'un local d'activité ou encore dans un projet d'aménagement de leur terrain ou de leur jardin.

Sont régulièrement abordées les questions de démarche bioclimatique, d'intégration paysagère et urbaine, d'adaptation au terrain, d'orientation, de volumétrie, d'organisation spatiale, d'économies d'énergie, de choix de matériaux et de végétaux...

Les aspects réglementaires en vigueur – PLU, POS, RNU, Code civil – sont également examinés, comme les aspects administratifs relatifs aux autorisations d'urbanisme à solliciter – Déclaration préalable (DP), Permis de construire (PC) ou Permis d'aménager (PA) – la composition des dossiers à déposer, les délais d'instruction, etc. Ils constituent même, parfois, le motif principal de consultation du CAUE, jugeant les services instructeurs de l'Etat ou des communautés de communes moins accessibles.

Lors de ces consultations, le rôle de l'architecte est expliqué et son recours est fortement encouragé dans la plupart des cas.



Cinq lieux de permanence répartis sur le territoire départemental

- **Au siège du CAUE à Montpellier**

Permanence sur rendez-vous les mardi et mercredi *

- **Territoire du Pays Cœur d'Hérault - 3 Communautés de Communes, 77 communes**

Permanence à Saint André-de-Sangonis, à la Maison des Entreprises, un mercredi sur deux *

- **Territoire du Pays Haut-Languedoc et Vignobles - 4 Communautés de Communes, 102 communes**

Permanence au siège du Pays à Saint-Chinian, sur rendez-vous le dernier vendredi du mois *

- **Territoire du Grand Site de Navacelles**

Permanence bi-mensuelle à la mairie du Caylar, un jeudi après midi sur deux *

(Dans le cadre d'une convention tripartite annuelle et renouvelable qui prévoit deux permanences bi-mensuelles, la 2^{ème} à la Communauté de Communes du Pays Viganais pour le Gard)

- **Site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze - 14 communes**

Rendez-vous sur site avec chaque pétitionnaire et/ou son architecte pour évaluer le projet en regard du contexte urbain, paysager et architectural *

(Dans le cadre d'une convention avec le Syndicat mixte de gestion du Salagou)

* *Tous les rendez-vous sont pris au secrétariat du CAUE – tél. 04 99 133 700*

Des avis-conseils sont également donnés à la demande des services instructeurs

- **Communauté de Communes du Lodévois et Larzac**

Dans le cadre du suivi de la Charte architecturale et paysagère du Grand Site de Navacelles

- **Communauté de Communes du Pays de l'Or**

Dans le cadre des suivis du Cahier de prescriptions architecturales et paysagères pour le site classé des cabanes de l'Arnel et des Recommandations architecturales et paysagères des Berges Nord de l'Étang de l'Or.

Une mission en développement

2016 : 256 rendez-vous assurés et 50 conseils téléphoniques donnés

Une plus grande présence et un meilleur redéploiement sur le territoire départemental, une campagne de communication, menée en début d'année, auprès de toutes les communes avec la diffusion de flyers, d'affiches, de visuels à intégrer dans les bulletins et sites communaux, mais aussi une reprise sensible de la construction, ont entraîné une augmentation de la demande de conseils :

- Au siège du CAUE à Montpellier, 155 rendez-vous et 43 rendez-vous téléphoniques.
- Territoire du Pays Cœur d'Hérault, 29 rendez-vous et 4 rendez-vous téléphoniques.
- Territoire du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, 18 rendez-vous.
- Territoire du Grand Site de Navacelles, 4 rendez-vous.
- Territoire du site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze, 53 rendez-vous sur site.

En outre, 10 avis-conseils ont été donnés aux Services instructeurs de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac et 4 à ceux de la Communauté de Communes du Pays de l'Or.

Un manuel des autorisations d'urbanisme pour la réalisation de projets de qualité

Destiné aux porteurs de projets concernés par une autorisation d'urbanisme, ce manuel est le fruit d'un travail en cours, engagé dans le cadre de l'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon.

A caractère informatif, démonstratif et de sensibilisation, il est composé de 7 livrets :

- **Une Notice générale** qui explique la marche à suivre dans le respect des réglementations en vigueur
- **Trois Guides pratiques**, portant sur les trois autorisations - Permis de Construire, Déclaration Préalable et Permis d'Aménager – expliquent, à l'aide d'exemples, les pièces obligatoires à joindre aux différents dossiers et la manière de les présenter.
- **Trois Cahiers de Recommandations** pour la conception et la réalisation des projets portant sur la construction neuve ou sur la réhabilitation d'une construction existante ou sur les aménagements extérieurs.

Ce manuel, actualisé en permanence, est fourni au particulier à l'issue du rendez-vous. Il constitue également une aide précieuse à la conduite-même de la mission de conseil.

Il est téléchargeable sur le site du CAUE à la rubrique Publication :

<http://www.caue-lr/ressources/documents/typedoc/publication>



INTERVENIR EN CŒUR DE VILLAGE

Le CAUE, dans l'exercice de sa mission de conseil aux particuliers et d'amélioration de la qualité architecturale de leur projet, s'attache également à faire valoir la réponse la plus pertinente possible sur les plans de la fonctionnalité, de la qualité d'usage, de la prise en compte des contraintes et des moyens dont dispose le maître d'ouvrage.

Au-delà du conseil, la consultance est le support à une démarche pédagogique auprès des porteurs de projet : les sensibiliser à la qualité architecturale, mais aussi au rôle de l'architecte.

Les interventions sur le bâti ancien en cœur de village sont le plus souvent assez complexes : problèmes de toiture, de création d'ouvertures en façade, d'amélioration du confort thermique et de prise en compte des économies d'énergie.

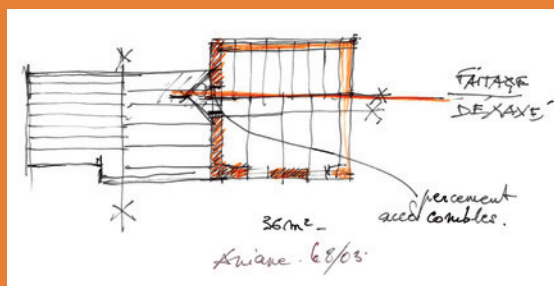
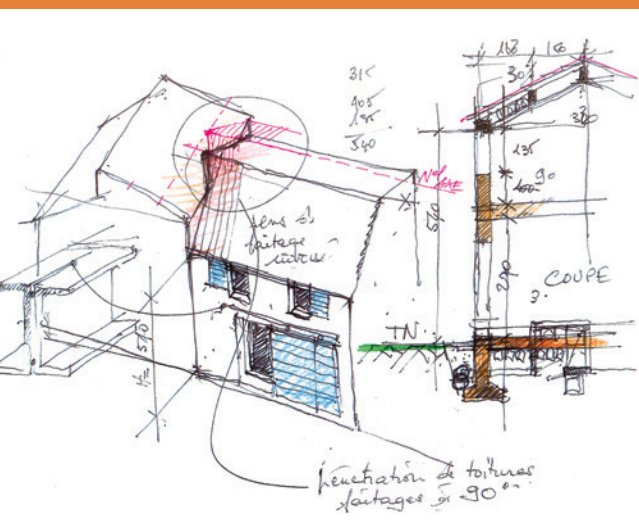
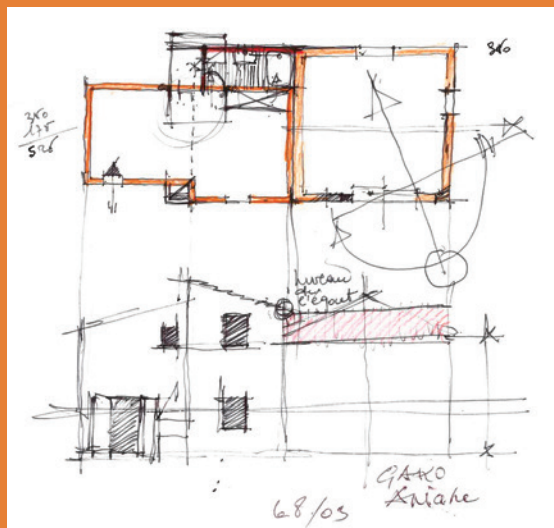
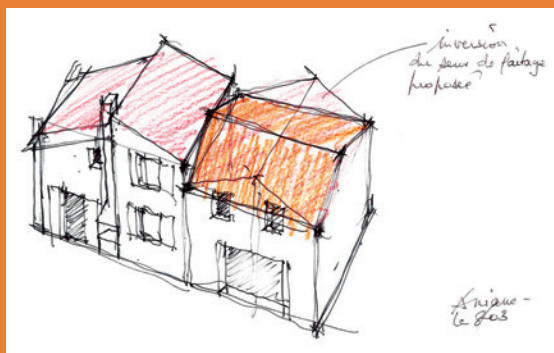
Pourtant l'adaptation de ce bâti ancien aux modes de vie contemporains est une condition nécessaire pour maintenir la vie au cœur des villages.

Comment relier deux maisons ?

Recomposer en une seule unité d'habitation deux maisons contiguës, offrant chacune leur pignon à la rue et présentant des hauteurs de faîtage différentes : le maître d'ouvrage, conscient de la complexité du projet a souhaité le soumettre à l'avis de l'architecte conseiller du CAUE.

Le souhait de faire communiquer les deux volumes, en surélevant la maison la plus basse, ne pouvait s'abstraire de la prise en compte des considérations techniques.

Une inversion du sens de faîtage a été préconisée comme solution satisfaisant tout à la fois le fonctionnement recherché, mais aussi l'amélioration thermique en toiture.



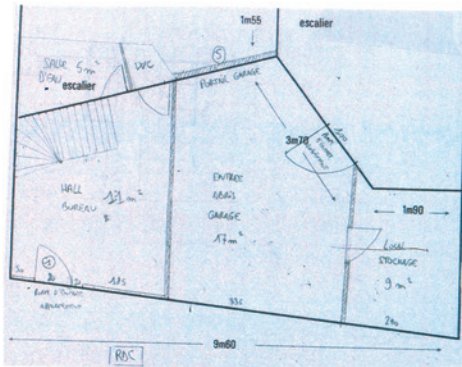
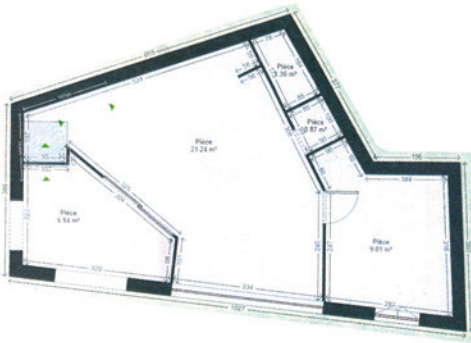
LA RÉHABILITATION-RECONVERSION DU BÂTI ANCIEN

Ces dernières années, nombre de remises agricoles et viticoles, réel maillon du patrimoine villageois, aujourd'hui désaffectées, ont changé de propriétaire et ont été transformées en logement.

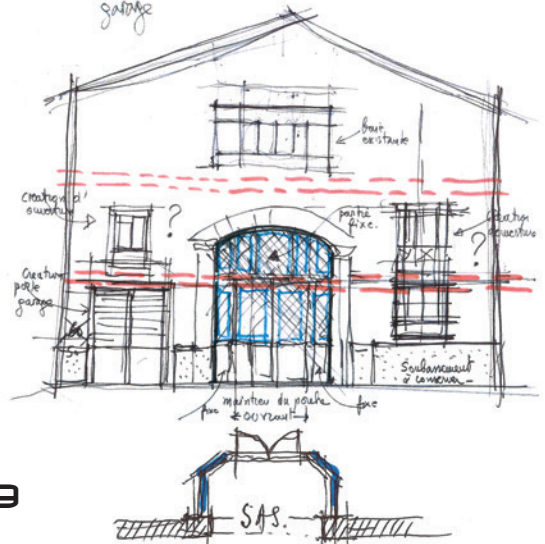
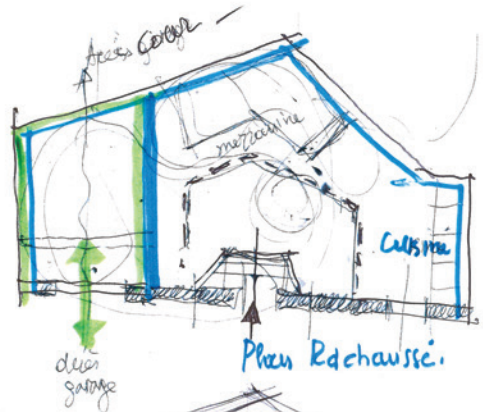
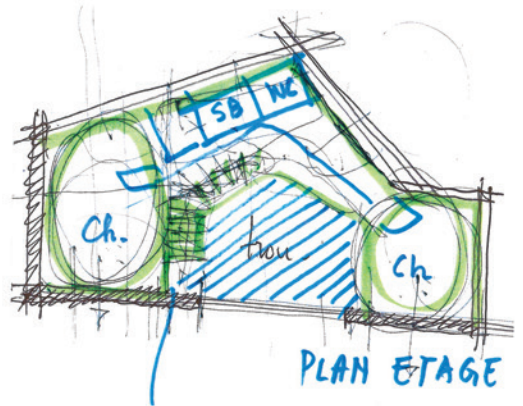
Mais cette réhabilitation-reconversion n'est pas des plus faciles : création d'ouvertures, interrogation sur le re-découpage des grands porches, réutilisation du volume intérieur et des hauteurs disponibles qui ne permettent pas toujours la création de deux niveaux dans de bonnes conditions....

Situées dans les centres village, en mitoyenneté et alignées sur rue, sans cour, ni jardin, elles sont frappées par les mêmes règles en matière de création de stationnement que tout nouveau pavillon en zone d'extension ce qui ne facilite pas l'exercice, surtout si l'on considère que le porche, partie noble de la façade, ne doit pas se transformer en porte de garage, comme c'est malheureusement le premier réflexe des particuliers !

Documents fournis par le particulier



Croquis réalisés lors de la consultation



Le conseil a porté sur la création d'un logement duplex avec mezzanine. Ce dispositif permet de profiter du porche et de son potentiel architectural et de lumière... La création d'un garage a été envisagée indépendamment du porche, par l'ouverture d'une nouvelle porte sur la façade, tandis que des solutions ont été envisagées pour la recomposition de l'ensemble des façades du bâtiment.

MISSION

Conseil aux collectivités territoriales

Le cadre d'intervention du CAUE

Le CAUE conseille et accompagne communes et groupements de communes dans toute démarche touchant à l'aménagement du territoire et sur diverses problématiques : espace public, équipement public, centre ancien, patrimoine, réhabilitation, programmation architecturale et urbaine, restructuration urbaine, développement urbain, aménagement paysager, zones d'activités économiques, etc.

Ses interventions s'expriment sous différentes formes : diagnostics, réflexions préalables, études de pré-programmation, rédaction de cahiers des charges, organisation de consultations de professionnels, avis et préconisations, animations de groupes de travail, etc.

Les interventions du CAUE sont de deux niveaux :

- Les missions courtes qui comprennent une visite, une réunion de travail et une note rédigée.
- Les missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage qui se développent sur une durée de plusieurs mois, avec une prise en compte de la problématique et un diagnostic sommaire, une éventuelle rédaction de cahier des charges, une aide à la consultation pour le choix d'un professionnel, un suivi d'étude...

Les missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage peuvent donner lieu à la production de documents écrits, graphiques et photographiques : diagnostic et analyses, schémas d'orientations, scénarios, etc. Elles exigent l'établissement d'une convention qui définit les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre, les délais de réponse et le montant de la contribution de la commune ou du groupement de communes. L'adhésion de la collectivité au CAUE est alors obligatoire.

Un professionnel libéral peut être associé à la démarche. Sa mission fait, alors, l'objet d'un contrat direct avec la collectivité.

Les spécificités du CAUE

Acteur de terrain, le CAUE apporte aux élus territoriaux une aide à la réflexion et à la décision. Ses interventions excluent toute maîtrise d'œuvre.

Il propose une expertise professionnelle qui s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et une approche globale, transversale et environnementale, quelle que soit la problématique.

Il travaille sur l'équilibre des territoires, sur la cohérence de l'aménagement, sur la mémoire des lieux.

A l'interface des différents acteurs, des décideurs aux usagers, le CAUE développe un travail d'animation et de médiation.

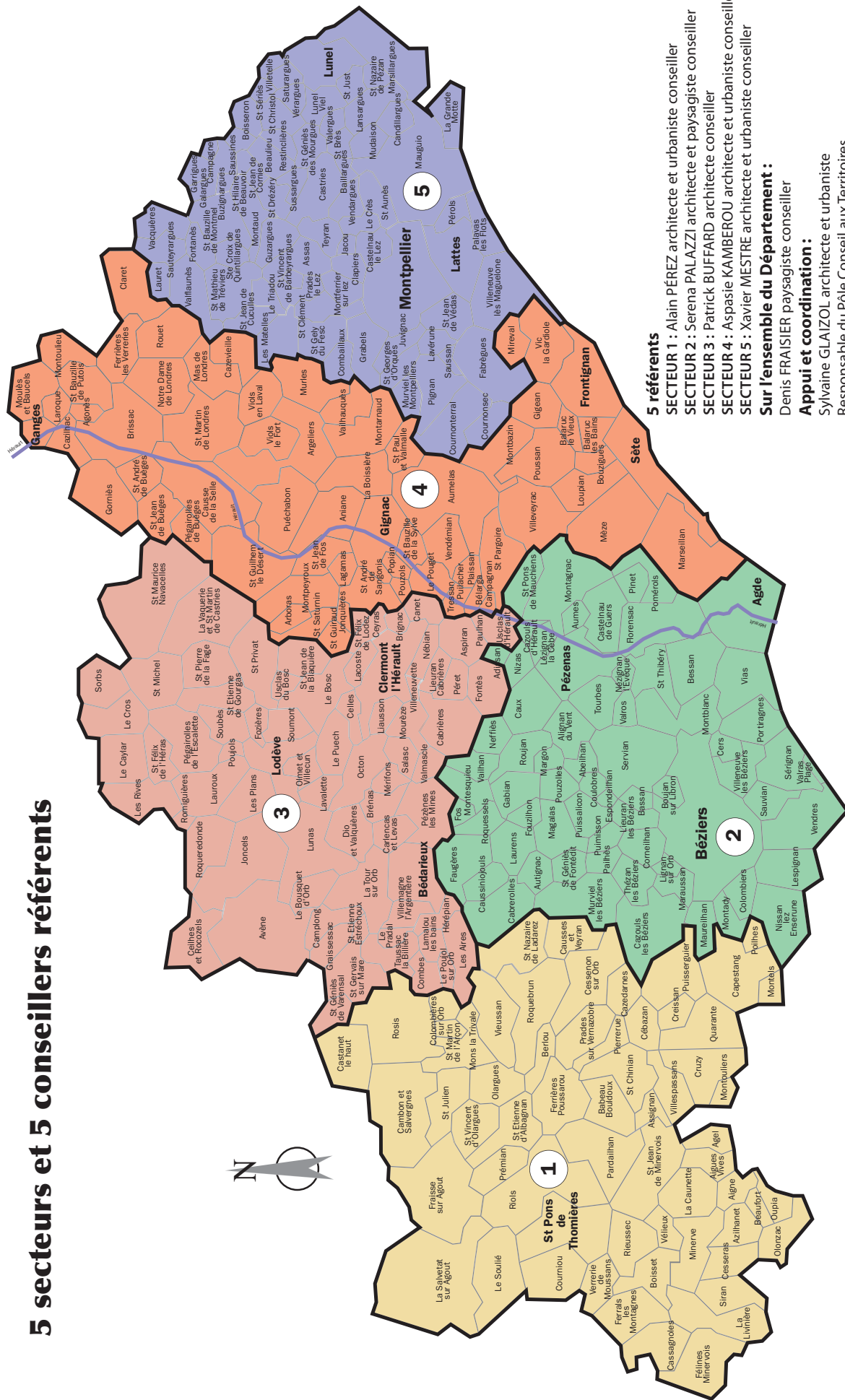
Il diffuse des documents d'information et/ou de sensibilisation et il organise régulièrement des rencontres sur des thématiques proches des préoccupations des collectivités, avec l'objectif de nourrir la réflexion des élus et des professionnels.

5 secteurs pour l'organisation du conseil aux collectivités locales

Chaque secteur est plus particulièrement confié à un architecte ayant des compétences en matière d'urbanisme et de paysage. Ce référent a en charge de bien connaître son secteur et d'assurer les contacts avec les représentants des collectivités (voir carte p. 29).

Toutes les demandes des collectivités territoriales sont étudiées au sein de l'équipe, les interventions sont coordonnées dans un souci d'évaluation des priorités correspondant à des enjeux territoriaux pré-identifiés et de planification des réponses.

5 secteurs et 5 conseillers référents



5 référents

- SECTEUR 1 : Alain PÉREZ architecte et urbaniste conseiller
- SECTEUR 2 : Serena PALAZZI architecte et paysagiste conseiller
- SECTEUR 3 : Patrick BUFFARD architecte conseiller
- SECTEUR 4 : Aspasia KAMBEROU architecte et urbaniste conseiller
- SECTEUR 5 : Xavier MESTRE architecte et urbaniste conseiller

Sur l'ensemble du Département :

- Denis FRAISIER paysagiste conseiller
- Appui et coordination :**
- Sylvaine GLAZOL architecte et urbaniste
- Responsable du Pôle Conseil aux Territoires

Interventions menées en 2016

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

COMMUNES

- ARGELLIERS • Espaces publics, mise en valeur > Requalification de la traversée
- ASSIGNAN • Espaces publics, mise en valeur > Rénovation des espaces publics
- AUMELAS • Architecture, équipements publics > Rénovation-extension de la salle des fêtes
- BÉDARIEUX • Architecture, conseil architectural > Création d'un gîte de groupe sur le site du Campotel
- BÉDARIEUX • Espaces publics, traitements paysagers > Plan de gestion du patrimoine arboré
- BÉDARIEUX • Espaces publics, mise en valeur > Projets de redynamisation du centre ville
- BERLOU • Espaces publics, mise en valeur > Espaces publics cœur et périphérie du village
- BESSAN • Espaces publics, mise en valeur > Requalification espaces publics en centre ancien
- BÉZIERS • Espaces publics, traitements paysagers > Service des routes rocade de Béziers
- BOISSERON • Architecture, conseil architectural > Reconversion du château et de son site
- BRISSAC • Espaces publics, traitements paysagers > Parc arboré communal et sentier écologique
- CABRIÈRES • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement place de la République et jardin public
- CAMPAGNE • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement des espaces publics, mise en accessibilité des équipements
- CAMPLONG • Urbanisme > Extensions urbaines
- CAPESTANG • Espaces publics, mise en valeur > Requalification des espaces publics du centre ancien
- CASSAGNOLES • Urbanisme > Préalables à la mise en place d'une ZAD
- LA CAUNETTE • Espaces publics, mise en valeur > Valorisation et aménagement du village
- CAUSSE-DE-LA-SELLE • Urbanisme > Préalables à l'élaboration du PLU
- CAUSSE-DE-LA-SELLE • Espaces publics, mise en valeur > Requalification de la traversée
- CELLES • Urbanisme > Élaboration du PLU et adduction d'eau potable par le lac
- CERS • Espaces publics, traitements paysagers > Aménagement de l'entrée de village
- CLERMONT-L'HÉRAULT • Urbanisme > Définition et programmation urbaines sur le centre ancien
- COLOMBIERS • Architecture, conseil architectural > Projet opération de logements
- COLOMBIERS • Espaces publics, mise en valeur > Place du presbytère et jardin de l'église
- COMBAILLAUX • Urbanisme > Développement urbain
- COULOBRES • Architecture, équipements publics > Restructuration de la salle des fêtes et espaces publics associés
- COURNIOU • Sites, grands paysages > Grotte de la Devèze
- COURNONTERRAL • Espaces publics, traitements paysagers > Aménagement du foncier communal de la Vigne du Parc
- CRUZY • Espaces publics, mise en valeur > Requalification des espaces publics du centre ancien
- FAUGÈRES • Architecture, équipements publics > Création d'une nouvelle école, nouvelle mairie et aménagement espaces publics associés
- FAUGÈRES • Urbanisme > Revitalisation du centre ancien
- FONTANÈS • Urbanisme > Projet urbain
- FONTÈS • Architecture, équipement public > Réhabilitation ou création de bâtiments scolaires
- FRONTIGNAN LA PEYRADE • Architecture, conseil architectural > Sensibilisation aux couleurs et traitement de façade

Interventions menées en 2016 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

- GANGES** • Urbanisme > Restructuration du vieux Ganges
- GIGEAN** • Espaces publics, mise en valeur > Mise en valeur du noyau médiéval
- GRABELS** • Urbanisme > Préalable à une concertation pour l'aménagement du site de Gimel
- LAURET** • Urbanisme > Renouvellement urbain
- LAURET** • Espaces publics, mise en valeur > Espaces publics et équipement œnotouristique
- LA LIVINIÈRE** • Espaces publics, mise en valeur > Mise en valeur du cœur de village
- LUNEL-VIEL** • Espaces publics, traitements paysagers > Création d'un arboretum domaine de l'Orangerie
- MARAUSSAN** • Urbanisme > Étude urbaine pour la rénovation du centre ancien
- MARSEILLAN** • Espaces publics, traitements paysagers > Traitement paysager des abords de la base des Glénans
- MONTAUD** • Espaces publics, restructuration > Aménagement du jardin de la mairie
- MONTLOULIEU** • Architecture, équipements publics > Réalisation d'une maison de la Nature et du tourisme vert
- MONTLOULIEU** • Urbanisme > Projet de développement urbain
- MONTPEYROUX** • Urbanisme > Création d'un hameau viticole
- MONTPEYROUX** • Urbanisme > OAP du PLU
- MOURÈZE** • Espaces publics, traitements paysagers > Traversée du village
- MOURÈZE** • Espaces publics, mise en valeur > Renouvellement du mobilier urbain
- MUDAISON** • Espaces publics, restructuration > Aménagement de la liaison nouveau quartier et centre ancien
- MURLES** • Espaces publics, traitements paysagers > Plantations sur l'esplanade
- MURVIEL-LES-MONTPELLIER** • Urbanisme > Étude de définition urbaine
- NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE** • Espaces publics, mise en valeur > Requalification des espaces publics du centre
- NOTRE-DAME-DE-LONDRES** • Urbanisme > Projet de développement urbain aux Ramassières
- OLONZAC** • Architecture, conseil architectural > Devenir du «Café Plana» et bâtiment attenant
- PAULHAN** • Architecture, équipements publics > Devenir du site et des bâtiments de l'ancienne gare
- PÉRET** • Espaces publics, mise en valeur > Étude de requalification cœur de village
- PÉZENAS** • Espaces publics, mise en valeur > Requalification de la traversée
- POILHES** • Espaces publics, traitements paysagers > Agrandissement du cimetière
- PORTIRAGNES** • Architecture, équipements publics > Création nouvelle mairie, centre culturel et restructuration des espaces publics associés
- POUSSAN** • Espaces publics, mise en valeur > Mise en valeur du centre ville
- LE PRADAL** • Architecture, équipements publics > Création d'une école et mairie
- PRADES-SUR-VERNAZOBRES** • Espaces publics, traitements paysagers > Aménagements paysagers espaces publics
- PUILACHER** • Architecture, équipements publics > Création d'une salle des fêtes et de logements sociaux
- PUILACHER** • Architecture, équipement publics > Mise en accessibilité de la mairie et aménagement de la cour
- PUIMISSON** • Architecture, équipements publics > Étude diagnostic et réhabilitation du château
- PUISSALICON** • Urbanisme > Étude urbaine et PLU
- PUISSERGUIER** • Urbanisme > Revitalisation centre ancien et projet urbain
- ROQUESELLES** • Espaces publics, mise en valeur > Espace castral et circuit menant au château

Interventions menées en 2016 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

ROUJAN • Architecture, équipements publics > Réflexions préalables à la construction d'un bâtiment multi-fonctionnel

LA SALVETAT-SUR-AGOÛT • Urbanisme > Revitalisation du centre ancien

SATURARGUES • Espaces publics, restructuration et création > Aménagement de la Plaine des jeux et des espaces publics du centre

SATURARGUES • Architecture, équipements publics > Restructuration de la Mairie

SAUSSINES • Urbanisme > Révision du PLU

ST BAUZILLE-DE-MONTMEL • Urbanisme > Projet de lotissement

ST BAUZILLE-DE-MONTMEL • Architecture, équipements publics > Reconversion d'un chai en salle communale

ST BAUZILLE-DE-PUTOIS • Espaces publics, traitements paysagers > Aménagement paysager de la traversée

SAINT CHINIAN • Architecture, équipements publics > Création d'une maison de santé

ST CHRISTOL • Urbanisme > Restructuration du centre et réflexion sur les équipements publics

ST GÉNIÈS-DE-FONTEEDIT • Urbanisme > Programmation urbaine pour deux secteurs du village

ST GÉNIÈS-DE-FONTEEDIT • Espaces publics, mise en valeur > Requalification d'espaces publics en centre ancien-Le cours Louis Philippe

ST GERVAIS-SUR-MARE • Espaces publics, mise en valeur > Réaménagement des espaces publics du centre ancien

ST JEAN-DE-CORNIÈS • Urbanisme > Préalable à une programmation urbaine pour le centre

ST JEAN-DE-FOS • Espaces publics, traitements paysagers > Traversée du village, abattage des platanes

ST MATHIEU-DE-TRÉVIERS • Urbanisme > Étude de définition urbaine partielle

ST MATHIEU-DE-TRÉVIERS • Espaces publics, restructuration > Requalification de la traversée

ST MAURICE-NAVACELLES • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement de parkings dans le centre bourg

ST PONS-DE-THOMIÈRES • Architecture > Devenir du Campotel

ST PONS-DE-THOMIÈRES • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement source du Jaur et espaces publics attenants

SERVIAN • Espaces publics, mise en valeur > Requalification de la place du Marché, des espaces attenants et d'une partie de la Grand Rue

SERVIAN • Espaces publics, traitements paysagers > Création d'un parc ZAC Bel Ami

SIRAN • Espaces publics, traitements paysagers > Réaménagement théâtre de Verdure et abords

SORBS • Architecture, conseil architectural > Réhabilitation de logements communaux

SUSSARGUES • Urbanisme > Projet et réinvestissement urbains

SUSSARGUES • Espaces publics, mise en valeur > Requalification de la traversée

TEYRAN • Urbanisme > Étude de définition urbaine avec AEU2

LA TOUR-SUR-ORB • Architecture, équipements publics > Réaménagement des écoles primaire et maternelle

VAILHAUQUÈS • Urbanisme > Définition d'un nouveau centre et espaces publics associés

VALERGUES • Espaces publics, mise en valeur > Espaces publics du centre ancien

VALFLAUNÈS • Urbanisme > Étude de définition urbaine

VALFLAUNÈS • Urbanisme > Révision du PLU

VALRAS-PLAGE • Espaces publics, mise en valeur > Requalification du centre ville et de la traversée

Interventions menées en 2016 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

VALRAS-PLAGE • Espaces publics, traitements paysagers > Audit sur les espaces paysagers

VALROS • Architecture, conseil architectural > Réhabilitation de logements communaux

VILLEMAGNE L'ARGENTIÈRE • Espaces publics, mise en valeur > Restructuration espaces publics du centre ancien

VILLENEUVE-LES-MAGUELONE • Espaces publics, traitements paysagers > Réaménagement du parc de la cathédrale de Maguelone

VIOLS-LE-FORT • Architecture, équipements publics > Création ou restructuration d'équipements publics

INTERCOMMUNALITÉS

AGGLO THAU MÉDITERRANÉE • Espaces publics, traitements paysagers > Jardin antique de Balaruc-les-Bains

AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE • Urbanisme > Procédure d'élaboration du futur PLHI 2018-2024

CTÉ de communes GRAND PIC SAINT-LOUP • Sites, Grands paysages > Plan d'actions cf. charte Internationale des Paysages viticoles

CTÉ de communes GRAND PIC SAINT-LOUP - GAL • Sites, Grands paysages > Contribution à l'élaboration de l'appel à projets «Patrimoine en pierre sèche»

CTÉ de communes La Domitienne • Architecture, équipements publics > Pôle œnotouristique

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES • Sites, Grands paysages > OGS Minerve CoPil Grand Site «Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian»

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES • Architecture, conseil architectural > Commission façades

PAYS CŒUR D'HÉRAULT • Sites, Grand paysages > Groupe de travail SCOT sur le paysage

PAYS DE L'OR AGGLO • Architecture, conseil architectural > Aménagement du site du château d'eau de Carnon

SCA LES VIGNERONS DU PAYS D'ENSÉRUNE • Architecture > Rénovation du caveau de vente de la cave de Cazouls-les-Béziers

SCOT DU PIC SAINT-LOUP • Urbanisme > Bilan d'avancement

SPLA L'OR AMÉNAGEMENT • Architecture, conseil architectural > Qualité architecturale et urbaine des constructions de maisons individuelles à Mudaison

SPLA L'OR AMÉNAGEMENT • Urbanisme > Étude de définition urbaine pour Mauguio-Carnon

Interventions menées en 2016

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

Nouvelles conventions signées en 2016 : Cassagnoles, Coulobres, Frontignan-La-Peyrade, Paulhan, Pézenas, Montaud, Servian, St Gervais-sur-Mare, St Jean-de-Cornies, Syndicat Mixte de gestion du Grand Site de Navacelles (avenant de reconduction), Syndicat Mixte de Gestion du Salagou, Cté d'Agglomération du Pays de l'Or, Cté de communes GPSL, Réserve du Bagnas (Marseillan-Agde), La Tour-sur-Orb

Nouvelle convention proposée : Péret

| Commune ou groupement de communes | Thématique | Intervention |
|-----------------------------------|------------|--------------|
|-----------------------------------|------------|--------------|

• Dans le domaine de l'urbanisme

| | | |
|---|--|--|
| CAMPLONG (convention 2015) ZOOM P. 46 | Extensions urbaines | Animation des réunions de travail suite à l'étude de définition urbaine menée par l'agence Ubak, urbanistes, associée à Eskis, paysagistes. L'étude est terminée, les réflexions se poursuivent pour son intégration dans le PLU et pour la réalisation d'une première tranche d'aménagement. |
| CASSAGNOLES (convention 2016) | Préalables à la mise en place d'une ZAD | Une première réflexion sur les espaces publics et le bâti du village a été présentée par le CAUE à la DDTM, au CD34, ainsi qu'au Conseil Municipal. Ces éléments ont été intégrés au dossier de ZAD, en cours d'instruction. |
| CAUSSE-DE-LA-SELLE | Préalables à l'élaboration du PLU | Élaboration, en partenariat avec la CCGPSL et la DDTM, du cahier des charges destiné aux BET. Accompagnement de la municipalité à la sélection du BET dans le cadre d'une consultation. Stéphane Bosc, architecte-urbaniste a été tributaire du marché. |
| CELLES | Élaboration du PLU | Participation et suivi de l'élaboration du PLU et participation à une réunion concernant l'adduction d'eau potable au village par le lac (canalisation immergée). |
| COMBAILLAUX | Développement urbain | Rencontre en juillet avec les élus pour le projet de centre village, confié à CBG-Urban consult. Proposition de donner un avis ponctuel sur demande aux étapes-clés d'avancement du projet. |
| CLERMONT-L'HÉRAULT | Définition et programmation urbaines sur le centre ancien | Le CAUE, après l'élaboration du cahier des charges de l'étude urbaine, a assisté, dans le cadre du comité de pilotage, à la présentation du diagnostic par le bureau d'études, Tracés Urbains, Paris. |
| FAUGÈRES | Revitalisation du centre ancien | Visite du village organisée en présence du CD34 et du CAUE, qui ont évoqué la possibilité de mettre en place une étude urbaine. Une réunion préliminaire avec le bureau d'étude du PLU doit être organisée préalablement. |
| FONTANÈS (convention 2014) | Projet urbain | Étude de définition urbaine sur la base d'une méthodologie définie par le CAUE en partenariat avec le CD34, la CCGPSL et la DDTM. Poursuite des différentes phases d'étude avec la tenue d'une réunion publique et de trois ateliers auxquels le CAUE a participé. L'étude est achevée avec la mise au point du plan de référence, une réunion de coordination doit être mise en place pour les suites à apporter : PLU, réhabilitations d'espaces publics, maîtrise foncière. |
| GANGES | Restructuration du centre ancien | Membre du comité de pilotage du projet mené sous la houlette de Mme la sous-préfète et regroupant le conseiller départemental, les élus, les services de l'État (UDAP, DDTM), Hérault Habitat et Hérault Aménagement, et la maîtrise d'œuvre Jacques Sbriglio, architecte à Aix en Provence. |
| GRABELS | Préalable à une concertation pour l'aménagement du site de Gimel | Participation à la consultation de professionnels pour une mission de concertation préalable à l'aménagement du site de Gimel. |

| Commune ou groupement de communes | Thématique | Intervention |
|-----------------------------------|------------|--------------|
|-----------------------------------|------------|--------------|

• Dans le domaine de l'urbanisme ... suite

| | | |
|---|---|---|
| LAURET | Renouvellement urbain | Mise en œuvre d'une convention entre la commune et l'EPFLR sur la base d'une note d'opportunité élaborée par le CAUE. Toujours en partenariat avec l'EPFLR, des échanges avec Hab Fab autour d'un projet d'habitat participatif sur une unité foncière ont eu lieu et le principe d'une consultation d'opérateurs devait se mettre en place. Pas de retour sur ce sujet. |
| MARAUSSAN (convention 2016) | Définition et programmation urbaines sur le centre ancien | Dans le cadre d'une convention, le CAUE a élaboré le cahier des charges d'une mission de maîtrise d'œuvre urbaine en partenariat avec l'EPFLR et la communauté de communes La Domitienne. Le CAUE n'a pas été associé à la consultation et le cahier des charges n'a pas été transmis aux équipes sélectionnées. La mission du CAUE est interrompue. |
| MONTOLIEU (convention 2014) | Projet de développement urbain | Suivi du projet de développement urbain composé d'une étude urbaine et d'un permis d'aménager, élaborés par J.M. Prohin, architecte. |
| MONTPEYROUX | Création d'un hameau viticole | Le CAUE accompagne la municipalité dans sa démarche opérationnelle en partenariat avec l'EPFLR, le CD34, la Chambre d'Agriculture et l'INRA, tandis que cet automne, une trentaine d'étudiants de quatrième année de l'école d'architecture de Montpellier ont traité de la question sur tout un semestre. |
| MONTPEYROUX | OAP du PLU | Élaboration d'orientations d'aménagement et de programmation, élaborées en concertation avec les habitants et en partenariat avec la Manufacture des Paysages. Tenue de réunions avec la commission d'urbanisme, sorties sur le terrain, séances d'atelier et réunions publiques ont jalonné la mission qui s'est déroulée de février à septembre. |
| MURVIEL-LES-MONTPPELLIER (convention 2014) ZOOM P. 48 | Étude de définition urbaine | En partenariat avec la Métropole MMM et l'Ademe, suivi de la mission d'étude menée par l'agence Traverses – architecture, urbanisme et paysage, mandataire. |
| NOTRE-DAME-DE-LONDRES | Projet de développement urbain aux Ramassières | Suivi, conseils et avis sur la mission d'AMO confiée au bureau d'étude Ecosys. |
| PUISSALICON | Étude urbaine et PLU | L'étude de définition urbaine, pour laquelle le CAUE avait accompagné la commune, s'est terminée par une réunion publique le 12 juillet. Le CAUE a poursuivi son assistance par la sélection du bureau d'études, Robin & Carbonneau - architectes urbanistes, pour la réalisation du PLU |
| PUISSERGUIER (convention 2015) | Revitalisation centre ancien et projet urbain | Le cahier des charges de l'étude de définition urbaine a été validé, la consultation organisée et l'équipe sélectionnée : agence Traverses, mandataire, associée à Adéquation, économiste et à La Manufacture des Paysages. La mission de l'équipe est en cours. |
| LA SALVETAT-SUR-AGOÛT | Revitalisation du centre ancien | Visite et compte-rendu avec avis et conseils pour une méthodologie souhaitable pour une démarche de revitalisation du centre ancien. Dans un premier temps, suivi de l'étude menée par la Communauté de communes sur cette problématique. |
| SAUSSINES | Révision du PLU | Suivi de la révision du PLU menée par le groupement de F. Chibaudel. Synthèse du diagnostic de territoire présentée en réunion PPA. Avis sur l'élaboration du PADD au CAUE en présence de la DDTM, puis en concertation avec l'UDAP. |

| Commune ou groupement de communes | Thématique | Intervention |
|-----------------------------------|------------|--------------|
|-----------------------------------|------------|--------------|

• Dans le domaine de l'urbanisme ... suite

| | | |
|--|---|---|
| ST BAUZILLE-DE-MONTMEL | Projet de lotissement | Demande d'avis sur un projet d'aménagement regroupant deux opérations à l'entrée du village. Réunion avec les aménageurs, la DDTM et l'agence technique départementale, pour conseiller une étude paysagère préalable à un projet global. |
| ST CHRISTOL | Restructuration du «centre élargi» et réflexion sur les équipements publics | Élaboration de plusieurs scénarios pour la restructuration du « centre élargi », supports de débat pour la municipalité. Le CAUE a proposé un bilan en début d'année en présence de l'EPFLR, et avec N. Pauli, ingénieur, sur la question des arènes, et ensuite en présence d'Hérault Aménagement pour une proposition d'intervention globale. Sur la base des différents échanges et visites qui ont eu lieu en 2015 et 2016, le CAUE a élaboré et transmis à la municipalité et à Hérault Aménagement une synthèse qui tient lieu d'avis et de préconisations. |
| ST GÉNIÈS-DE-FONTEDIT | Programmation urbaine pour deux secteurs du village | Le PLU en cours cible deux secteurs sur lesquels la municipalité veut engager une étude de programmation (future école, extension du cimetière, lotissement communal, ateliers municipaux et jardins familiaux). Le CAUE propose la réalisation d'une OAP à confier au BE du PLU. |
| ST JEAN-DE-CORNIES (convention 2016) | Préalable à une programmation urbaine pour le centre | Réflexions préalables à l'implantation de nouveaux équipements dont une salle communale (suite de l'étude urbaine de 2010). Approche préalable présentée en décembre. |
| ST MATHIEU-DE-TRÉVIERS (convention 2014) | Étude de définition urbaine partielle | Lancement de l'étude de définition urbaine partielle sur le secteur de Saint Mathieu en partenariat avec le CD34 et l'UDAP, avec le groupement Avril en Mai - Robin Carbonneau - C. Serra. Suite au Diagnostic en marchant, événement associant les riverains et usagers en juin, CoPil successifs de restitution et de propositions : extensions, greffes urbaines et densification. |
| SUSSARGUES | Projet et réinvestissement urbains | Le CAUE a proposé une méthodologie pour les deux sujets : requalification de la traversée et des espaces publics associés, et mise en place d'une démarche de projet urbain prenant en compte plus particulièrement les questions de réinvestissement urbain. Convention en attente d'une coordination des interventions. |
| TEYRAN (convention 2014) | Étude de définition urbaine avec AEU2 | Sur la base d'une méthodologie définie par le CAUE en partenariat avec le CD34 et avec l'Ademe, une étude de définition urbaine a été confiée à l'agence Barriquand-Frylander. Un Copil de restitution de l'étude aux partenaires est prévu en janvier 2017. |
| VAILHAUQUÈS | Définition d'un nouveau centre et espaces publics associés | Les élus ont demandé l'avis du CAUE sur le projet de «nouveau centre» porté par GGL et conçu par Stéphane Bosc, architecte urbaniste. Remarques formulées et envoyées en octobre en mairie et à l'urbaniste. |
| VALFLAUNÈS (convention 2014) | Étude de définition urbaine | Sur la base d'une méthodologie définie par le CAUE en partenariat avec le CD34 et la DDTM, tenue d'ateliers thématiques de concertation, présentation du diagnostic par le groupement «Pour une ville aimable-ATP» et rencontres avec les propriétaires fonciers, l'EPFLR et différents bailleurs sociaux. Présentation en réunion publique et validation de l'étude en septembre. Accompagnement dans la mise en place d'une convention avec l'EPFLR. |
| VALFLAUNÈS | Révision du PLU | Élaboration du cahier des charges pour la révision du PLU, consultation de professionnels et retranscription de l'étude de définition urbaine. Sélection en décembre de l'équipe Chibaudel-Berquet-Cercis. |

| Commune ou groupement de communes | Thématique | Intervention |
|-----------------------------------|------------|--------------|
|-----------------------------------|------------|--------------|

• **Dans le domaine de l'urbanisme ... suite**

| | | |
|----------------------------|--|--|
| AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE | Procédure d'élaboration du futur PLHI 2018-2024. | Lancement de la procédure : le CAUE est sollicité pour participer à cette élaboration. |
| SCOT DU PIC SAINT-LOUP | Bilan d'avancement | Participation à une réunion au CD34 pour un bilan sur l'avancement des études du SCOT. |
| SPLAL'ORAMÉNAGEMENT | Étude de définition urbaine pour Mauguio-Carnon | Participation au COPIL de l'étude de définition urbaine pour le territoire de Mauguio-Carnon (suite en 2017) |

• **Dans le domaine des espaces publics -
Mise en valeur, restructuration et/ou création**

| | | |
|---------------------------------------|---|--|
| ARGELLIERS | Requalification de la traversée | Une étude préliminaire sur la traversée a été initiée par l'agence technique départementale de Lodève. Le CAUE a assisté à sa présentation par le bureau d'études MEDIAE et donné conseils et avis. |
| ASSIGNAN | Rénovation des espaces publics | Reprise de contact pour la mise en place d'une deuxième tranche de travaux. Restitution de l'avant-projet global par l'Atelier Sites, maître d'œuvre. Définition de la deuxième tranche de travaux, étude de son financement par la Communauté de communes Sud-Hérault. |
| BÉDARIEUX | Projets de redynamisation du centre ville | Dans le cadre des «quartiers prioritaires de la Politique de la Ville», la commune souhaite ré-aménager certains de ses espaces publics et réfléchir à une mise en valeur paysagère. Une proposition d'intervention de principe a été faite à la commune suite à une rencontre du directeur des services techniques et une visite du centre-ville. |
| BERLOU | Aménagements espaces publics cœur et périphérie du village | Après premier contact et visite, établissement d'un compte-rendu avec conseils et avis pour une méthodologie souhaitable. |
| BESSAN (convention 2015) | Requalification de la Grand-Rue, de la Promenade et de la place Sébastopol. | Suite à la consultation des professionnels, l'Atelier Sites a remporté le choix du jury de. Première réunion de lancement de la mission de maîtrise d'œuvre le 2 décembre. Le CAUE suit et suivra l'élaboration du projet. |
| CABRIÈRES | Espaces publics du centre ancien | Aménagement place de la République et jardin public, compte rendu et proposition de convention en cours. Sans suites. |
| CAMPAGNE (convention 2015) | Aménagement des espaces publics, mise en accessibilité des équipements | En partenariat avec l'agence technique départementale, lancement de la mission de maîtrise d'œuvre «Requalification de l'avenue de Garrigue et des Figarettes, aménagement du site Les Aires avec étude préliminaire» avec l'agence Gilles Amphoux, paysagiste, associée au BE Tecta. Concertation in situ avec la commission communale d'aménagement en phase diagnostic. |
| CAPESTANG (convention 2015) | Requalification des espaces publics du centre ancien | Poursuite de la réflexion sur la mise en valeur du village. Le cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre est en cours d'élaboration. En attente de l'organisation d'un comité de pilotage par la commune. |

| Commune ou groupement de communes | Thématique | Intervention |
|-----------------------------------|------------|--------------|
|-----------------------------------|------------|--------------|

• **Dans le domaine des espaces publics -
Mise en valeur, restructuration et/ou création ... suite**

| | | |
|---|--|--|
| LA CAUNETTE (convention 2015) | Valorisation et aménagement du village | Après validation du scénario global par le groupe de travail (UDAP, DREAL, PHLV, CD34), élaboration du cahier des charges pour l'aménagement d'aires d'accueil et de cheminements piétons. L'agence Eskis-paysagistes a été retenue et le CAUE poursuit son accompagnement. |
| CAUSSE-DE-LA-SELLE (convention 2015) | Requalification de la traversée | Suivi de l'étude de la requalification de la traversée confiée à l'équipe de maîtrise d'œuvre Mahaut Michez et Distances, en partenariat avec l'Agence Technique Départementale de St Mathieu-de-Trévières. Étude de définition validée, attente des financements et passage à l'opérationnel. |
| COLOMBIERS | Espaces publics du centre ancien | Inauguration du réaménagement des espaces publics de la place du presbytère et du jardin de l'église, en présence d'Atelier Sites Architecte-paysagiste maîtres d'œuvre du projet, du CAUE et des représentants de la Région, du Département et de la commune. |
| CRUZY (convention 2014) | Requalification des espaces publics du centre ancien | Présentation au CD34, par le CAUE et l'équipe de maîtrise d'œuvre Atelier Sites, du projet d'aménagement des espaces publics du village. |
| GIGEAN | Mise en valeur du noyau médiéval | Le projet porte sur la mise en valeur des éléments du patrimoine (remparts et portes) et de l'espace public. Une convention d'accompagnement doit être proposée à la municipalité. |
| LAURET | Espaces publics et équipement œnotouristique | La municipalité questionne le CAUE pour la mise en place d'un projet de revalorisation et traitement des espaces publics en concertation avec l'équipement œnotouristique. Le CAUE proposera une convention. |
| LA LIVINIÈRE | Mise en valeur du cœur de village | Suite à la première rencontre, la commune a sollicité l'accompagnement du CAUE, une convention d'accompagnement doit être proposée. |
| MONTAUD (convention 2016) | Aménagement du jardin de la Mairie et restructuration des espaces publics adjacents. | Présentation de l'approche préalable en novembre et d'un diagnostic sommaire sur le centre en décembre soulevant des questions relatives aux déplacements, aux équipements et à la gestion globale du stationnement. |
| MOURÈZE | Renouvellement du mobilier urbain | Le CAUE a conseillé la commune dans sa démarche de renouvellement de son mobilier urbain en fonction des nouveaux critères de normes et sous une approche esthétique. |
| MUDAISON | Aménagement de la liaison entre le nouveau quartier Zac du Plan des Aires et le centre ancien. | Rencontre avec les élus en octobre pour présenter les modalités d'accompagnement du CAUE en vue d'une proposition de convention en janvier 2017 lors d'une réunion avec l'agence locale départementale et la direction des routes du CD34. |
| NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE (convention 2013) | Requalification des espaces publics du centre | Suite à la réflexion sur les espaces publics menée en 2014, la commune a sollicité le CAUE pour un accompagnement dans le choix d'un maître d'œuvre. Le cahier des charges a été finalisé, la consultation de maîtrise d'œuvre doit être organisée. |
| PÉRET (convention 2016)) | Étude de requalification cœur de village. | Une convention a été proposée à la municipalité pour l'aménagement de la place des Anciens Combattants et d'un parking public. Sans suite. |
| PÉZENAS (convention 2016) | Requalification d'une traversée urbaine | Des projets de requalification de plusieurs tronçons sont envisagés par le CD34 et la commune. Le CAUE propose d'établir une mission de maîtrise d'œuvre avec un plan d'aménagement de l'ensemble dans le but d'une cohérence globale. Elaboration d'un diagnostic sommaire en cours. |

| Commune ou groupement de communes | Thématique | Intervention |
|-----------------------------------|------------|--------------|
|-----------------------------------|------------|--------------|

• **Dans le domaine des espaces publics -
Mise en valeur, restructuration et/ou création ... suite**

| | | |
|---|--|--|
| POUSSAN | Mise en valeur du centre ville | La rénovation des halles, des remparts et la deuxième tranche de réhabilitation des boulevards sont envisagées par la municipalité. Une visite a eu lieu, suivie d'un compte rendu, la mission du CAUE reste à définir. |
| ROQUESSELS (convention 2014) | Mise en valeur de l'espace castral et d'un circuit menant du noyau ancien au château | Une mission de maîtrise d'œuvre et une première tranche de travaux ont été définies. Le CAUE finalise le cahier des charges en partenariat avec la DRAC. Une consultation de maîtrise d'œuvre doit être lancée en 2017. |
| SATURARGUES (convention 2015) | Aménagement de la Plaine des jeux et des espaces publics du centre | Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la «Plaine des jeux» et du «plan du 14 juillet» avec étude préliminaire sur les espaces publics du centre lancée en mai 2016 avec l'équipe Atelier Sites-paysagistes associés à A. Lautier, architecte. Sur la base du parti d'aménagement global sur le périmètre élargi, phasé et chiffré, validé en décembre, la municipalité engage des demandes de subventions auprès des partenaires potentiels. |
| SERVIAN (convention 2016) | Requalification de la place du Marché, des espaces attenants et d'une partie de la Grand Rue | Sur la base des réflexions préalables présentées par le CAUE, un cahier des charges a été élaboré pour définir une mission de maîtrise d'œuvre. Une consultation de maîtres d'œuvre doit être lancée en 2017. |
| ST GÉNIÈS-DE-FONTEDET | Espaces publics en centre ancien | Proposition d'accompagnement pour la réalisation d'un cahier des charges et la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Une proposition de convention sera envoyée à la commune. |
| ST GERVAIS-SUR-MARE (convention 2016) | Réflexions préalables au réaménagement des espaces publics du centre ancien | Une réunion de présentation des réflexions pour le réaménagement des espaces publics du quartier du Pioch et de la rue de Boussagues a permis aux élus d'approcher les enjeux urbains et financiers de ce projet. La réalisation d'un cahier des charges pour une consultation de maîtrise d'œuvre devrait suivre - non programmée à ce jour. |
| ST MATHIEU-DE-TRÉVIERS | Requalification de la traversée | Visite sur site, avis et proposition d'une méthode pour la requalification d'une séquence de la traversée |
| ST MAURICE-NAVACELLES | Aménagement de parkings dans le centre bourg | Visite sur place et remise d'un compte rendu détaillé et des préconisations à mettre en place. |
| ST PONS-DE-THOMIÈRES | Aménagement de la source du Jaur et des espaces publics attenants | Prise de contact pour avis et conseils pour l'aménagement de ce site classé, rencontre à venir avec les services concernés. |
| SUSSARGUES | Requalification de la traversée | L'étude lancée par l'agence locale départementale, avec le bureau d'étude Media-E, remise à la municipalité serait à réintégrer dans le cahier des charges du CAUE pour la requalification de la traversée en partenariat avec l'agence locale et la Métropole. |
| VALERGUES | Espaces publics du centre ancien | En lien avec du foncier privé et du patrimoine bâti à réinvestir, la commune a acquis l'emplacement réservé mentionné au PLU et demandé l'accompagnement du CAUE pour une mise en valeur des espaces publics du centre. Une réunion entre élus, représentants de l'intercommunalité et EPFLR s'est tenue en début d'année sur le devenir de l'ensemble. Une visite de l'entité bâtie a été proposée par la Cté d'Agglo Pays de l'Or à des opérateurs.. Sans suite. |
| VALRAS-PLAGE | Requalification du centre ville et de la traversée | Les consultations de maîtrise d'œuvre étant déjà lancées, le CAUE ne peut pas engager une mission d'accompagnement et propose d'intervenir aux moments clés des projets. |
| VILLEMAGNE L'ARGENTIÈRE | Restructuration des espaces publics du centre ancien | Compte rendu de visite et proposition d'accompagnement dans le cadre d'une convention en cours de finalisation. Sans suite. |

| Commune ou groupement de communes | Thématique | Intervention |
|--------------------------------------|------------|--------------|
|--------------------------------------|------------|--------------|

• Dans le domaine des espaces publics - Traitements paysagers

| | | |
|--------------------------|---|---|
| BÉDARIEUX | Plan de gestion du patrimoine arboré | Aide à la mise en place d'un plan de gestion du patrimoine arboré sur le domaine communal et à l'élaboration d'une «Charte de l'Arbre». |
| BÉZIERS | Service des routes rocade de Béziers | Sollicitation pour examiner les propositions en matière de modalités techniques et de gamme végétale à la demande de la Commission de Gestion des Arbres Départementaux, sur les aspects de réaménagements paysagers de la Rocade de Béziers. |
| BRISSAC | Parc arboré communal et sentier écologique | Assistance-conseil pour la création d'un circuit de visite et de découverte dans un espace boisé le long de la rivière en complémentarité avec le site du parc et des canaux. |
| CERS | Aménagement de l'entrée de village | Conseil sur les modalités de réaménagement de l'entrée et du rond-point, aide à la mise en place d'une démarche de consultation d'un bureau d'études spécialisé. |
| COURNONTERRAL | Aménagement de la Vigne du Parc | Réunion avec les élus et techniciens en février, et proposition d'une démarche d'accompagnement pour l'aménagement du foncier communal de la Vigne du Parc, espace public en limite du centre ancien. |
| LUNEL-VIEL | Création d'un Arboretum domaine de l'Orangerie | À la demande du CD34, une réunion communale a été programmée sur site pour la réalisation d'un Arboretum. Un dossier de faisabilité de l'opération avec cahier des charges a été établi. Sans suite. |
| MARSEILLAN | Traitement paysager de la Base des Glénans | Conseils pour le réaménagement paysager des abords de la base suite à la demande de la DREAL et de VNF. |
| MURLES | Plantations sur l'esplanade | Conseils pour le montage d'une opération «55 arbres pour Murles - Plus d'arbres- Plus de vie». |
| PRADES-SUR-VERNAZOBRES | Aménagements paysagers espaces publics | Conseils pour l'aménagement paysager de la place de la mairie et de l'entrée Nord, suite à un projet de réaménagement routier. |
| POILHES | Agrandissement du cimetière | Etat des lieux et définition des modalités de programmation d'une étude et d'un cahier des charges afin de confier à un bureau spécialisé la maîtrise d'œuvre de l'opération. |
| ST BAUZILLE-DE-PUTOIS | Aménagement de la traversée | Sollicitation pour avis sur l'étude paysagère menée par le CD34 à l'occasion de la réfection de la RD986 et pour examen des propositions de réaménagement paysager de la deuxième tranche de travaux (2017). |
| ST JEAN-DE-FOS | Aménagement de la traversée du village, abattage des platanes | Le CAUE a été sollicité par des associations de défense et participé à une réunion de réexamen du projet regroupant élus, agence locale départementale, UDAP et BET Mediae. Il a proposé de développer une série de mesures de compensation paysagères en cours de définition par le BET. Le projet a été réexaminé lors d'une réunion tenue en décembre à l'UDAP et des recommandations ont été à nouveau exprimées. |
| SERVIAN | Création d'un parc ZAC Bel Ami | Assistance auprès des élus et du promoteur pour déterminer les bases de l'aménagement du parc et la définition d'un planning opérationnel pour 2017. |
| SIRAN | Réaménagement théâtre de Verdure et abords | Avis et conseils pour la mise en valeur de ce site. L'ensemble des espaces verts de la commune a aussi été visité et a fait l'objet de recommandation pour des réaménagements paysagers. |
| VALRAS-PLAGE | Audit sur espaces paysagers | Audit sur l'ensemble des espaces paysagers de la commune, et notamment le patrimoine arboré pour des recommandations de choix d'essences et de gestion. |
| VILLENEUVE-LES-MAGUELONE | Réaménagement du parc de la cathédrale de Maguelone | Définition, avec la DREAL, les Compagnons de Maguelone et le bureau d'études ESKIS, des projets de réaménagement du parc avec planning et suivi des réalisations. |
| AGGLO THAU MÉDITERRANÉE | Jardin antique de Balaruc-les-Bains | Suivi dans le cadre du Comité de Pilotage sur la poursuite des aménagements et la gestion du site. |

| Commune ou groupement de communes | Thématique | Intervention |
|-----------------------------------|------------|--------------|
|-----------------------------------|------------|--------------|

• Dans le domaine des sites, grands paysages

| | | |
|---|--|---|
| COURNIOU | Grotte de la Devèze | Participation à la commission de sélection de l'équipe chargée de la mise en valeur de la grotte. |
| PAYS CŒUR D'HÉRAULT | Groupe de travail SCOT sur le paysage | Participation aux travaux du groupe de travail sur le paysage dans le cadre du SCOT du Pays Cœur d'Hérault, animé par le SYDEL. |
| CTÉ DE COMMUNES GRAND PIC ST-LOUP – GAL | Contribution à l'élaboration de l'appel à projets «Patrimoine en pierre sèche» | Réunions de préparation avant le Comité technique de programmation au siège de l'intercommunalité. Programme Leader |
| CTÉ DE COMMUNES GRAND PIC ST-LOUP (convention 2016) | Plan d'actions cf. charte intercommunale des Paysages viticoles | <ul style="list-style-type: none"> Reformalisation d'une proposition de participation au plan d'actions mis en place par la CCGPSL dans le cadre de la charte Internationale des Paysages viticoles - charte Fontevraud (la convention sera signée en janvier 2017) Demande complémentaire pour une intervention en milieu scolaire et présentation de celle-ci au 1^{er} CoPil. Mais pas de suite pour le moment. Demande d'assistance paysagère pour le domaine de Lascaux à Vacquières, pour des aménagements paysagers dans les parcelles de vigne à proximité des espaces publics du village. Un compte rendu a été transmis à la CCGPSL et au propriétaire |

• Dans le domaine de l'architecture - Équipements publics

| | | |
|---|---|---|
| AUMELAS | Projet de rénovation-extension de la salle des fêtes | Le CAUE, après avoir testé la capacité du site et du bâtiment situé dans les anciennes écoles du Hameau de Cabrials, à évoluer, accompagnera la municipalité, dans le cadre d'une convention, à la mise en place du projet avec la rédaction d'un cahier des charges pour une mission de maîtrise d'œuvre. |
| COULOBRES (convention 2016) | Restructuration de la salle des fêtes et des espaces publics associés. | Des réflexions préalables et plusieurs scénarii d'aménagement ont été élaborés. Les élus formulent ensuite une nouvelle demande qui ne tient plus compte des objectifs énoncés dans la convention. Le partage de ces objectifs est incontournable pour poursuivre la mission d'accompagnement. La commune doit se prononcer sur les suites données à cette mission. |
| FAUGÈRES (convention 2015) ZOOM P. 44 | Construction d'une nouvelle école et d'une nouvelle mairie, aménagement des espaces publics associés. | Suite à l'élaboration d'un pré-programme pour les équipements et espaces publics associés, accompagnement du CAUE pour une consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre. L'Atelier du Rouget (Simon Teyssou, architecte) a été retenu. L'Avant Projet Sommaire a été présenté en décembre dernier. |
| FONTÈS | Réhabilitation ou création de bâtiments scolaires | Demande d'avis et d'expertises sur des scénarios de déplacement et regroupement des écoles maternelle et primaire et de la cantine scolaire. Un compte rendu avec une évaluation de la faisabilité succincte a été envoyé à la commune. Sans suite. |
| MONTOULIEU | Réalisation d'une maison de la Nature et du tourisme vert | Après avoir contribué à sa programmation (réflexion préalable, consultation des professionnels), le CAUE a participé le 8 janvier à l'inauguration de cet équipement innovant tant du point de vue du programme que des matériaux (locaux et durables) et du mode de sa réalisation (chantiers de formation). |
| PAULHAN (convention 2016) | Devenir du site et des bâtiments de l'ancienne gare | Une convention portant sur des réflexions préalables au devenir du site et du bâtiment (salles associatives et création de logements) a été proposée à la commune. |
| PORTIRAGNES (convention 2015) | Création nouvelle mairie, centre culturel et restructuration espaces publics associés. | Un concours pour la désignation du maître d'œuvre de la nouvelle mairie a été mis en place par le programmiste, Pierre Cabanis, et le CAUE. Le jury a choisi Pascale Deffayet, architecte. |
| LE PRADAL | Création d'une école et mairie | Dans le cadre d'un compte rendu de visite le CAUE a proposé à la commune de l'accompagner dans la définition des enjeux liés à ce programme. La municipalité intéressée par la démarche fait le point sur le calendrier de ce projet. |
| PUILACHER | Création d'une salle des fêtes et de logements sociaux | Élaboration de réflexions préalables et formulation d'avis en vue de l'exercice du droit de préemption sur un terrain appartenant à la mairie. |

| Commune ou groupement de communes | Thématique | Intervention |
|-----------------------------------|------------|--------------|
|-----------------------------------|------------|--------------|

• **Dans le domaine de l'architecture - Équipements publics ... suite**

| | | |
|---|--|--|
| PUILACHER | Mise en accessibilité de la mairie et aménagement de la cour | Accompagnement de la municipalité à la mise en place du projet. Rédaction du cahier des charges destiné aux professionnels, et organisation d'une consultation. |
| PUIMISSON | Diagnostic et réhabilitation du château | Des désordres d'ordre structurel graves obligent la municipalité à engager des travaux ponctuels de consolidation. La municipalité recontactera ensuite le CAUE pour être accompagnée dans la mise en place d'un diagnostic préalable à la réhabilitation du château. |
| ROUJAN | Projet de construction d'un bâtiment multifonctionnel. | La municipalité envisage d'acheter un terrain pour construire une salle multifonctionnelle. Suite à une visite sur place effectuée en octobre, un compte rendu avec une proposition d'intervention ont été proposés. |
| SATURARGUES (convention 2015) | Restructuration de la mairie | Mise en place d'une consultation d'un programmiste pour le projet de restructuration de la mairie, avec la sélection de l'agence «Vues sur mer». Le CAUE a poursuivi son accompagnement avec un appel à candidature pour une mission de maîtrise d'œuvre. Sélection du cabinet Despoch-Eymard en mai pour la réhabilitation de la mairie, à prévoir en articulation avec le projet d'espaces publics mené en parallèle. |
| ST BAUZILLE-DE-MONTMEL | Reconversion d'un chai en salle communale | Demande d'avis sur la reconversion d'un chai en salle communale, projet mené par M. Alliès architecte. |
| LA TOUR-SUR-ORB (convention 2016) | Réaménagement des écoles primaire et maternelle | La réalisation d'un cahier des charges a permis de lancer la consultation d'un programmiste et d'organiser sa sélection (en cours). |
| VIOLS-LE-FORT | Création ou restructuration d'équipements publics | La municipalité sollicite le CAUE au sujet de projets de création et/ou de restructuration d'équipements publics : extension d'écoles maternelle et élémentaire, réhabilitation de la salle des fêtes, création d'une bibliothèque et d'une maison des associations... Des scénarios ont été présentés qui ont permis à la municipalité de s'orienter vers un choix, en attente de validation par le Conseil Municipal. L'accompagnement du CAUE se poursuivra dans le cadre d'une convention à proposer. |
| CTÉ DE COMMUNES LA DOMITIENNE | Pôle œnotouristique | Le CAUE a été invité à participer aux ateliers relatifs au projet de pôle œnotouristique sur le site de la cave coopérative de Maraussan. Il a proposé un entretien téléphonique au BET Plan de Vol et intégrera les futurs ateliers. |

• Dans le domaine de l'architecture - Conseil architectural

| | | |
|--|--|--|
| BÉDARIEUX | Création d'un gîte de groupe sur le site du Campotel. | Conseils pour les modalités de sélection de maîtrise d'œuvre. |
| BOISSERON | Reconversion du château et de son site. | Visite organisée en juin avec l'UDAP, la DDTM et l'EPFLR. En attente. |
| COLOMBIERS | Projet opération de logements. | Conseils pour la réalisation d'une opération de construction de logements privés en limite du port et de l'opération «Cœur de Village» suivie par le CAUE. |
| FRONTIGNAN LA PEYRADE (convention 2016) | Sensibilisation aux couleurs et traitements des façades | Accompagnement dans l'élaboration d'un document synthétique de sensibilisation sur les traitements de façades adaptées au contexte de la commune. Une maquette provisoire du document sera proposé en janvier 2017. |
| OLONZAC | Devenir du «Café Plana» et bâtiment attenant | Prise de contact dans le cadre de la préemption du café par la commune, classé Monument Historique. |
| ST-CHINIAN | Création d'une maison de santé | Réhabilitation d'un bâtiment communal inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques pour la réalisation d'une maison de santé pluri-professionnelle. Le CAUE a rencontré les élus et proposé un accompagnement. |
| ST-PONS-DE-THOMIÈRES | Devenir du Campotel | Prise de contact pour avis et conseils pour la rénovation du Campotel. Pas de suite. |
| SORBS (convention 2015) | Réhabilitation de logements communaux | En partenariat avec la Communauté de communes Lodévois-Larzac, l'élaboration du cahier des charges a permis, après consultation, de confier à l'architecte Alexandre Sénac l'élaboration d'un diagnostic présenté fin décembre. |
| VALROS | Réhabilitations de logements communaux | Conseils pour les réhabilitations de 5 maisons communales le long de la Grand Rue, que la municipalité souhaiterait vendre à des primo-accédants tout en contrôlant la qualité architecturale et urbaine des travaux. |
| PAYS DE L'OR AGGLOMÉRATION (convention 2016) | Aménagement du site du château d'eau de Carnon | Réflexions préalables à la réhabilitation du château d'eau et la restructuration des espaces publics de Carnon-Est. Réunion de présentation de la mission du CAUE et présentation du diagnostic sommaire en décembre en présence des élus. |
| PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES | Poursuite de la participation aux réunions de la Commission façades | Prise de contact pour l'organisation d'un atelier de travail avec les élus du Pays sur le thème des centres anciens. |
| SCA LES VIGNERONS DU PAYS D'ENSÉRUNE (convention 2015) | Rénovation du caveau de vente de la Cave Coopérative de Cazouls-les-Béziers | Rédaction d'un cahier des charges et accompagnement pour les modalités de sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre, Marie Orssaud Architecture. |
| SPLA L'OR AMÉNAGEMENT | Qualité architecturale et urbaine des constructions de maisons individuelles | Entretien téléphonique pour un appel à projet pour jeunes architectes Zac Lou Plan des Aires à Mudaison. |

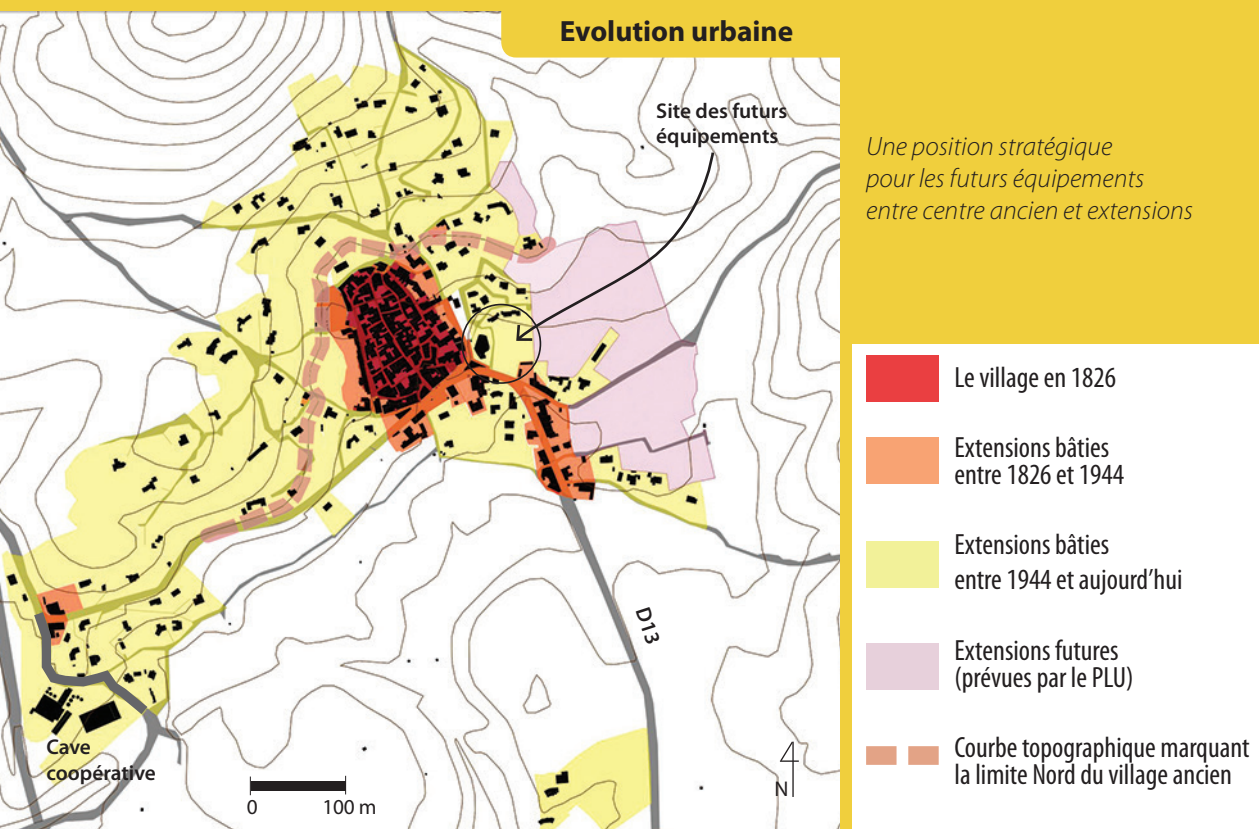
• FAUGÈRES

Création d'une nouvelle école, d'une nouvelle mairie et restructuration des espaces publics associés

La nouvelle municipalité, après avoir réévalué les besoins, a souhaité redimensionner le projet d'une école projetée à l'Est du village. Elle envisage d'y associer une nouvelle mairie accessible et fonctionnelle et de reconverter l'immeuble actuel en logements locatifs. Ce projet de nouveaux équipements publics se situe au croisement du noyau médiéval et d'un secteur d'extension urbaine, le long de la traversée du village, à proximité d'une salle polyvalente. Compte tenu de sa position stratégique, le site a vocation à devenir une véritable polarité dans le village.

Avec le CAUE, une réflexion a été menée à l'aide de différents scénarios d'implantation afin de tester les potentialités du site élargi. Les contraintes physiques, (topographie, circuit des eaux pluviales, vues...) et fonctionnelles ont été mises en évidence ainsi que les enjeux urbains. Les besoins liés à l'école et à la mairie identifiés, le CAUE a insisté sur le rôle structurant des futurs bâtiments notamment pour définir les espaces publics qui leur seraient associés.

Sur la base du pré-programme et d'une approche des coûts prévisionnels, une consultation pour la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre a été lancée en juin 2016. Trente-quatre équipes ont répondu à l'appel à candidature. L'Atelier du Rouget - Simon Teyssou architecte & associés, a été désigné pour concevoir et réaliser les équipements. Les espaces publics sont conçus en prenant en compte le budget modéré, consacré à leur aménagement. Ils sont simples et perméabilisés a minima. Des interventions de l'association locale «Pierres sèches de Faugères» sont prévues pour la réalisation des murets de soutènement. Le CAUE a accompagné la municipalité jusqu'à la définition du parti d'aménagement. Il poursuit ses réflexions, à la demande des élus, sur la revitalisation du centre ancien.

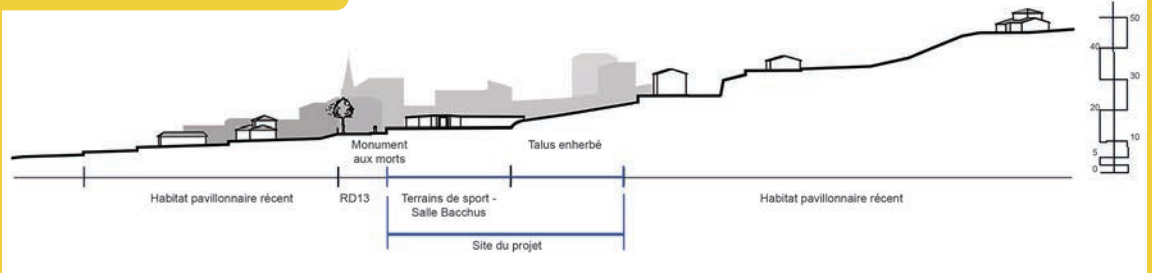




Face à la salle polyvalente,
en bordure de la traversée du village

© Atelier du Rouget - S. Teyssou & associés

Contexte topographique



Le site s'inscrit dans une topographie assez marquée. Le sens de la pente permet de profiter d'une bonne exposition au soleil. Le terrain, qui surplombe la traversée, est très visible depuis les espaces situés au-dessus.

© Photo CAUE34



Le site avant projet

© Atelier du Rouget - S. Teyssou & associés



Le parti pris par le concepteur est d'emboîter les deux bâtiments publics et d'exploiter la pente naturelle pour créer des accès indépendants : on accède à l'école depuis la partie basse du terrain et à la mairie depuis la partie haute. Ce dispositif évite le coût supplémentaire d'un ascenseur.

La cour de l'école a vocation à devenir un lieu pour des manifestations communales hors période scolaire. La clôture peut être rabattue et donner à la cour une allure de place villageoise.

• CAMPLONG

Extensions mesurées d'un village de montagne

Pour répondre au souhait des élus de permettre une extension mesurée du village, le CAUE a d'abord animé un groupe de travail regroupant les partenaires institutionnels : DDTM, CD34, PNR... Ces échanges ont permis de définir les objectifs et le contenu d'une étude de définition urbaine. La finalité de celle-ci est double : traduire réglementairement dans le PLU le scénario d'aménagement validé et vérifier l'opérationnalité des extensions envisagées qui intègrent de nouveaux espaces publics.

Le CAUE a ensuite mis au point le cahier des charges de l'étude, qui a été confiée à l'agence UBAK urbanistes, associée à l'agence ESKIS paysagistes.

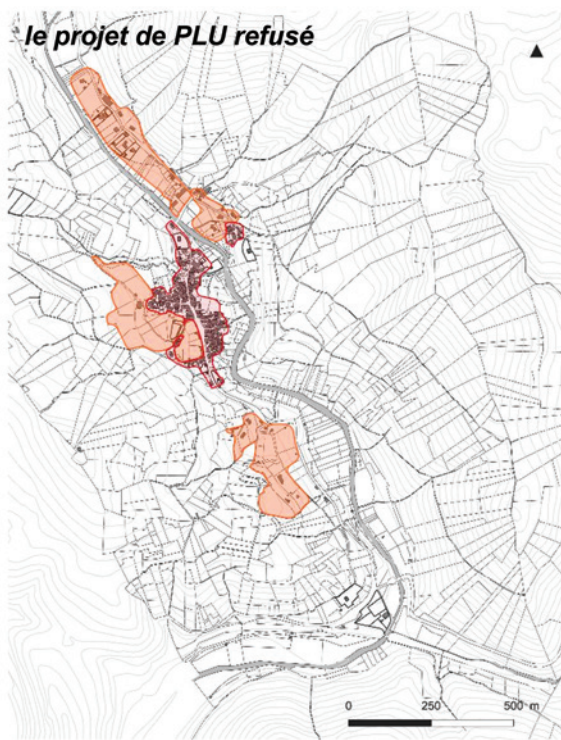
L'étude a permis aux élus de s'inscrire dans une véritable démarche de projet urbain. Elle a apporté des réponses qualitatives sur le plan urbain et paysager tout en tenant compte des aspects géographiques, économiques et sociaux spécifiques d'un petit village de montagne. Dans un contexte de déprise démographique, avec éloignement des pôles urbains, la mise en œuvre du projet suppose une dynamique collective, impliquant tant les habitants que les partenaires publics.

L'étude, terminée, se prolongera par l'intégration des orientations d'aménagement définies dans le règlement du PLU, en révision. Par ailleurs, le groupe de travail se réunit à nouveau avec UBAK pour étudier un dispositif pré-opérationnel adapté afin d'engager la première tranche d'aménagement définie au moment de l'étude. La démarche a aussi été présentée aux «Échanges urbains» à Toulouse le 1^{er} décembre 2016 par le CAUE.

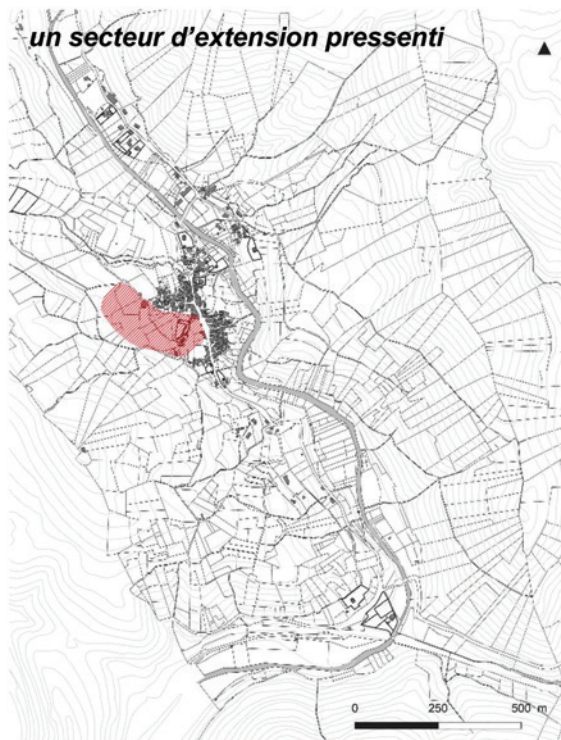
*Camplong, village de 240 habitants, s'étire le long d'une vallée dans un site escarpé.
Une extension mesurée sur les terrasses d'un coteau fait l'objet d'une étude urbaine préalable.*



le projet de PLU refusé



un secteur d'extension pressenti



© Document CAUE34

En 2014, le projet de PLU est refusé : discontinuité urbaine, consommation excessive de foncier... La mise en place du groupe de travail a permis, à partir des diagnostics existants, de trouver un consensus entre la commune et les services de l'Etat pour pressentir un secteur d'extension plus resserré.



© Document UBAK / ESKIS

Le projet se concentre sur la valorisation du site et sa relation avec le village. Les anciennes terrasses sont autant de terrains d'assiette des nouvelles constructions implantées derrière les haies hautes ou en continuité des constructions existantes, conservant la silhouette groupée du village dans la vallée.

Le parking et le terrain de jeux s'étagent en balcon sur la place centrale, donnant de l'ampleur au cœur du village.



© Document UBAK / ESKIS

• MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER

Définition d'un projet urbain avec études de faisabilité sectorisées



© Photo CAUE34

Préoccupée par les tendances de consommation excessive du foncier agricole et l'absence d'offre diversifiée en matière de logement, la nouvelle municipalité de Murviel-lès-Montpellier envisage plusieurs actions : réduire les extensions urbaines inscrites dans les documents de planification, intégrer des programmes de logements sociaux dans de futures opérations et enfin, maîtriser l'évolution des tissus pavillonnaires

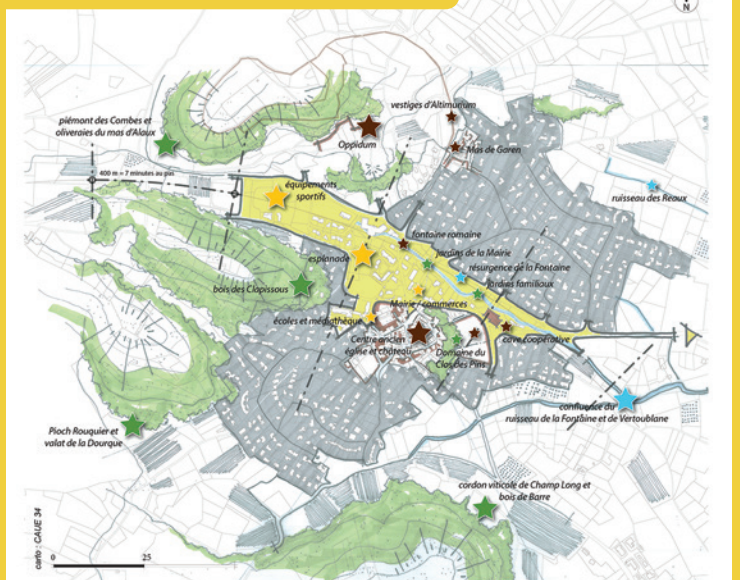
existants provoquée par l'application de la loi Alur. Après avoir mis en place une mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification d'espaces publics ciblés, le CAUE de l'Hérault est à nouveau sollicité par la municipalité pour lancer une étude de définition urbaine avec plusieurs objectifs :

- Traduire spatialement le projet urbain communal, y compris le principe de réduction des ZAC extensives des secteurs Est,
- Proposer une vision stratégique de développement urbain en identifiant les opérations prioritaires à mener et en établissant des orientations dans l'offre de logements y compris sociaux,
- Etablir, sur la base d'un argumentaire, un cadrage des opérations de réinvestissement urbain et de densification du tissu pavillonnaire,
- Repenser la centralité et la mise en réseau des polarités du village,
- Préciser les programmes et la faisabilité économique des opérations envisagées, sur des secteurs à enjeux pré-identifiés,
- Et profiter de ce moment de réflexion pour organiser une concertation auprès des habitants.

A partir d'un diagnostic fonctionnel mais aussi paysager et patrimonial établi en partenariat avec les services de Montpellier Méditerranée Métropole, le CAUE a rédigé le cahier des charges de la mission d'étude et accompagné la municipalité et ses partenaires lors de la consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre et des différentes réunions de travail qui ont suivi. L'équipe Traverses, architectes et urbanistes, associée à Jean Canton, urbaniste – Antéa Group environnement et Claire Hofer pour la concertation, a été désignée pour mener les différentes phases de l'étude sur un délai de 8 mois. Montpellier Méditerranée Métropole a lancé sa démarche d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) concomitamment et a prévu d'intégrer les orientations issues de l'étude.

Le CAUE a proposé une identification des secteurs à enjeux, une lecture des enjeux fonctionnels, mais aussi patrimoniaux, paysagers et écologiques largement imbriqués sur le site de Murviel-lès-Montpellier.

Synthèse des enjeux paysagers



- ★ Enjeux écologiques liés à l'hydrographie
- ★ Enjeux écologiques liés aux masses végétales
- ★ Enjeux patrimoniaux
- ★ Enjeux liés aux équipements publics

■ Enjeu majeur lié au «lit du ruisseau de la Fontaine» : maintenir la respiration paysagère, assurer les continuités de déplacements en modes doux et le lien entre les équipements publics et entre les entités urbanisées, conforter le développement de jardins (publics ou privés, potagers, ornementaux, etc)



© Photos CAUE34



L'oppidum et ses vestiges romains tout comme le village médiéval sont liés par «le lit du ruisseau de la Fontaine» devenu un enjeu majeur pour les habitants : enjeu paysager, écologique et d'usage.

Maîtriser la densification des quartiers pavillonnaires et requalifier leurs espaces publics tout en confortant la place du végétal nécessitent l'élaboration d'un cadre qui permet d'anticiper leur évolution.

Plan d'ensemble et de définition urbaine (extrait)



Partenariat avec le Conseil Départemental de l'Hérault

Une convention annuelle définit le contenu du partenariat par lequel le CAUE apporte son appui technique sur les politiques départementales en lien avec les missions du CAUE. Réciproquement, le Département soutient financièrement les actions du CAUE à destination des collectivités, du public et des professionnels de l'aménagement et de la construction. Une annexe à la convention précise le contenu du partenariat.

• Études urbaines et documents de planification

Le CAUE accompagne les études urbaines des communes, pour lesquelles le Département est impliqué techniquement et financièrement. En 2016, les études menées sur Valflaunès, Fontanès, Puissalicon, Camplong ont été achevées, le CAUE poursuivant l'accompagnement des communes dans les phases suivantes. D'autres études se sont poursuivies à Saint-Mathieu-de-Trévières, Teyran, tandis que des réflexions ont été engagées avec d'autres communes.

• «Habiter sans s'étaler»

Poursuite de l'action visant à lutter contre l'étalement urbain, notamment par la mise à disposition des communes de l'exposition «Habiter sans s'étaler», comme à Fontanès, en 2016.

La prise en compte des enjeux liés au changement climatique accompagne les thématiques abordées avec les communes.

• Urbanisme et changement climatique

Le Département est engagé dans un programme de l'ADEME portant sur la performance énergétique et environnementale et la qualité d'usage de l'aménagement et des formes urbaines, sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault. Le CAUE est sollicité dans une phase de capitalisation d'expériences.

• Hérault Logement

Le CAUE participe aux réunions du groupe Hérault Logement et ponctuellement à celles du groupe foncier, selon l'objet. Il apporte son expertise sur les projets d'aménagement et de construction des partenaires opérationnels d'Hérault Logement, en phase de programmation comme lors de l'avancement des projets.

Réunion le 30 mai du groupe avec pour objet : la prospection foncière, les contacts ville de Béziers et Hérault Habitat, les perspectives d'équilibres à 10 ans des OPH et Hérault Habitat, les ateliers du CAUE (PLUI, traversée urbaine des voies départementales), et divers projets en cours d'élaboration (Assas pour Hérault Aménagement), l'îlot Vidal à Lodève, le projet CLLAJ (Comité local pour le Logement Autonome des Jeunes) à Gignac.

• Route et Urbanisme

Dans le but d'améliorer la prise en compte des enjeux générés par les projets routiers, une collaboration s'est engagée à plusieurs niveaux, la problématique principale étant celle des traversées en site urbain. Un ensemble d'actions d'information et de sensibilisation à l'adresse des agences départementales ont été envisagées. Le CAUE a participé à une première réunion d'encadrement, le 17 mars, afin de présenter ses modalités d'intervention sur la question des départementales en milieu urbain. La mise en place d'échanges et d'information-formation sur cette problématique est à l'étude, entre séminaire, ateliers et visites... Outre la sensibilisation des équipes, la construction d'une culture commune entre service des routes et CAUE est recherchée, ainsi que la coordination et la cohérence des études et des interventions dans les communes.

• Commission de gestion des plantations routières

Le CAUE participe aux réunions de la Commission en tant que membre technique : avis sur les dossiers et visites ponctuelles sur site. Les 20 juin et 10 octobre : examen des dossiers présentés par les Agences dans le cadre du traitement des obstacles latéraux, des dégradations chez les riverains et d'aménagements routiers.

Environ 20 dossiers sont présentés à chaque Commission, avec des préconisations pour associer le CAUE dans le cadre de réaménagement ou de plantations nouvelles.

Partenariat avec le Conseil Départemental de l'Hérault

• Aménagement paysager et traitement des espaces publics

Le CAUE collabore avec la Mission «Paysage» aux actions de sensibilisation des communes aux démarches de qualité pour l'aménagement d'espaces publics, au travers de trois axes :

- Apporter des conseils aux communes à l'occasion du passage du jury départemental VVF dans le cadre du label «Plus belle ma commune».
- Poursuivre les conseils et la sensibilisation des communes qui, lors du passage du jury, ont manifesté leur souhait de s'engager dans une véritable requalification de leurs espaces publics.
- Sensibiliser les communes aux spécificités du facteur végétal en secteur méditerranéen.

Participation du CAUE, en tant que membre du jury départemental du concours VVF :

Avec la Mission Paysage du Conseil Départemental

- Sur les 84 communes inscrites au concours 2016, la tournée estivale qui s'est déroulée du 14 juin au 5 août a permis de visiter 55 communes. Ces visites donnent lieu à l'établissement de fiches comptes rendus, listant les points remarquables et les points à améliorer.
- Parmi les 29 communes labellisées, Bédarieux, Salasc, La Grande Motte, Mauguio, Carnon et Pérols ont fait l'objet d'une visite à leur demande, en dehors de la tournée estivale.
- Cérémonie de remise des prix VVF Hérault «Plus belle ma commune», le 13 mai : présentation en duo - avec la Mission Développement durable, études et prospectives - du diaporama «Nature en ville & changements climatiques» : «Constats, prospectives, risques croisés» par le CD34 et «Rôle bioclimatique du végétal en milieu urbain, choix d'une gamme adaptée, allergies...» par le CAUE.
- Voyage d'étude à Lyon, les 21 et 22 septembre, avec les communes labellisées VVF de l'Hérault
- Voyage d'étude à Gruissan (Aude), le 29 septembre à l'adresse des communes inscrites au concours départemental.

Participation du CAUE, en tant que membre du Conseil National des Villes et Villages Fleuris

- Réunion plénière et à la remise des prix du CNVVF à Paris le 24 février
- Tournée du CNVVF, du 22 au 26 août, dans l'Orne et la Sarthe.

• Œnotourisme et territoire départemental - Service Tourisme

Le Département, souhaitant développer l'offre en matière d'œnotourisme, a associé le CAUE dans la mise en œuvre d'un référentiel de caveaux, sur des circuits de découverte, et d'une mission d'architecte-conseil. En septembre, le CAUE a remis les éléments rédigés qui pourraient fixer le cadre d'une mission d'architecte.

• Education artistique et culturelle - Direction des publics de la culture

- Poursuite des animations dans le cadre du dispositif AET - Action Éducative Territoriale - du Conseil Départemental pour l'année scolaire 2015-2016 sur le thème «Tu l'as vu mon collège ?» (voir p.18)
- Préparation du nouveau projet pour 2016-2017 sur le thème «Re-création, révéler l'espace - Architecture et Arts visuels», intégrant l'intervention d'un artiste dans des collèges dans le but de réaliser avec les élèves une œuvre plastique éphémère. (voir p.18)

• Signalétique des domaines départementaux

Un travail de diagnostic et une proposition de démarche pour 5 domaines départementaux ont été présentés et remis aux services concernés.

• Filière bois

Réunion de travail au CAUE le 27 janvier sur la faisabilité d'un appel à candidature «construisons en bois local dans l'Hérault», initié par le CD34, en partenariat avec la COFOR34 (communes forestières) et le CAUE34.

• Comité technique du patrimoine non protégé

Participation aux réunions et examen des différents projets soumis au comité.

• Jurys de concours de maîtrise d'œuvre

Participation aux jurys de concours : construction d'un bâtiment sur le site d'Alco

Autres partenariats

avec la DRAC

| Cadre | Thème |
|---|---|
| «Mois de l'architecture en Languedoc-Roussillon» du 9 mai au 26 juin 2016 | <i>Le CAUE a participé à la programmation régionale : organisation d'une balade urbaine à Montpellier, depuis le Corum jusqu'au parking Saint Roch, sur le thème «De mémoire de ville», le samedi 11 juin matin pour une vingtaine de participants ; et présentation, dans ses locaux, de l'exposition régionale «Ni vu Ni connu - Maisons sur mesure en Languedoc-Roussillon». Cette exposition, réalisée par l'Union Régionale des CAUE en LR, offre un panorama de maisons des 5 départements, neuves ou réhabilitées, conçues «sur mesure». (cf chapitre Sensibilisation et information du grand public p.13)</i> |
| Fête de l'Architecture | <i>Participation aux réunions de bilan de l'édition 2015 et de programmation de l'édition 2016 qui s'est tenue du 4 au 6 novembre 2016 sur le thème «Monte le volume...». (cf chapitre Sensibilisation et information du grand public p.17)</i> |
| Label «Patrimoine du XXe siècle» | <i>Étude sur les sources concernant «l'architecture dans l'Hérault pour la période 1945-1985», participation à la présentation de validation de l'étude le 17 octobre à la DRAC, dans le cadre du groupe de travail Label «Patrimoine du XXe siècle» dont fait partie le CAUE.</i> |

avec l'ENSAM

| | |
|--|---|
| Cursus DPEA «Management des projets urbains durables» | <i>Présentation le 5 février des missions du CAUE et notamment de celle de Conseil aux collectivités territoriales, illustrée par des exemples de mise en place de démarche de projet urbain.</i> |
| Stages «De l'architecture dans les collèges et lycées !» | <i>Accueil et suivi de 10 étudiants de l'ENSAM, inscrits en cycle Master et stagiaires dans des établissements d'enseignement, de février à juin 2016. (cf chapitre Sensibilisation et information du grand public - Animations en milieu scolaire p.16) et participation à la soutenance orale du stage «Sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire» de deux d'entre eux.</i> |

avec AIR Languedoc-Roussillon

Comité Local de Concertation «Qualité de l'air dans la région de Montpellier»

Bilan de la qualité de l'air et résultats des dernières études réalisées, échanges et recueil des attentes en terme de surveillance et d'information, le 19 janvier, dans les locaux d'AIR-LR à Pérols.

Pose de matériels de mesure de qualité de l'air, le 1er février, au CAUE, dans le cadre de la convention passée avec AIR-LR pour des mesures dans des bâtiments rénovés et performants.

avec ALE/MASCOBADO

Poursuite de la «Chronique des Grisettes»

Cette chronique permet de suivre le projet d'habitat groupé en autopromotion, situé dans le quartier des Grisettes à Montpellier : rencontre avec des futurs habitants, en vue de la rédaction de la chronique n°6.

avec l'Association des Amis de Maguelone et l'Esat

Parc de la Cathédrale de Maguelone

Poursuite des réflexions liées au réaménagement du site du Parc de la Cathédrale, objet de l'attention de la la Commission des sites (CDNPS). Participation aux réunions consacrées au projet opérationnel de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'études Eskis.

Un comité technique s'est réuni le 8 juin au Conseil Départemental. Des visites ont été organisées dans le parc de la Cathédrale pour les futures plantations de fin d'année.

Autres partenariats

avec le CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Guide sur l'accessibilité.

Le CEREMA, projetant de réaliser un recueil de belles pratiques en matière d'accessibilité, a rencontré le CAUE, le 20 juin. Dans ce guide, le projet de requalification des espaces publics d'Assignan, qui a fait l'objet d'un accompagnement par le CAUE, sera présenté comme un exemple réussi de prise en compte de l'accessibilité intégrée à une réflexion plus globale d'aménagement.

avec la RÉSERVE DU BAGNAS

Observatoire Photographique des Paysages

L'Association ADENA, gestionnaire du site de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas (sur les communes d'Agde et de Marseillan), a sollicité le CAUE pour les aider à mettre en place un Observatoire Photographique des Paysages, dans le cadre d'une convention d'accompagnement. (cf chapitre Sensibilisation et information du grand public p.15)

avec SÈVE - Scène d'Expression Végétale Éphémère

Participation à l'AG d'HORTI PLUS le 5 février à Montpellier et à des réunions de calage en vue de la manifestation fin septembre à Montpellier.

Le CAUE est partenaire et co-organisateur de cette manifestation dont la 2^{ème} édition s'est déroulée les 16, 17 et 18 septembre au domaine de Grammont à Montpellier. Son objectif est de proposer au grand public des scènes végétales mettant en avant l'ensemble des professions du paysage (concepteurs, entreprises du paysage, horticulteurs et pépiniéristes).

(cf chapitre Sensibilisation et information du grand public p.14)

avec le SMETA - Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Astien

Charte «Je ne gaspille pas d'eau»

Le Comité d'Agrément de la Charte «Je ne gaspille pas d'eau» a permis d'évaluer les communes du Syndicat Mixte, à partir d'une grille d'évaluation, afin de déterminer leur niveau de labellisation pour 2016.

La réunion du 25 novembre a permis de faire un bilan des économies d'eau réalisées par les communes et de fixer les nouveaux objectifs en cohérence avec les dispositions du SAGE.

avec la FONDATION ABBÉ PIERRE

Habitat léger et mobile dans l'Hérault

L'Agence Régionale de la Fondation Abbé Pierre, associée au Laboratoire LERIS (laboratoire d'études et de recherches sur l'intervention sociale), mène une recherche-action sur l'habitat léger et mobile du département. Le CAUE, invité à rejoindre le comité de pilotage, a participé à la seconde réunion de celui-ci qui s'est tenue en janvier

Participation à des commissions, jurys...

| | |
|---|--|
| Commission de gestion des plantations routières du Conseil Départemental de l'Hérault | Membre technique permanent |
| Commission Départementale Nature, Paysages et Sites | Membre titulaire et membre suppléant |
| Villes et Villages Fleuris | Membre des jurys départemental, inter-départemental et national |
| Jurys de concours de maîtrise d'œuvre | <p>Conseil Départemental : construction d'un bâtiment sur le site d'Alco</p> <p>Grabels : construction groupe scolaire La Valsière</p> <p>Portiragnes : construction d'une mairie</p> <p>Béziers : aménagement place Jean Jaurès</p> <p>Bessan : construction d'une école</p> |

L'équipe du CAUE en 2014

Présidente : Julie GARCIN SAUDO, Conseillère Départementale du canton de Pézenas

ÉQUIPE PERMANENTE

Brigitte MAS - architecte et urbaniste, directrice

Équipe administrative

Gwendoline CROCE - assistante administrative et comptable

Patrick FICHERA - assistant de gestion

Rosa INACIO - assistante de direction

Équipe technique

Odile BESÈME - architecte et urbaniste, responsable du Pôle Culture & Pédagogie

Patrick BUFFARD - architecte conseiller - Pôle Conseil aux Territoires

Denis FRAISIER - paysagiste conseiller - Pôle Conseil aux Territoires

Laurent GRANGÉ - urbaniste conseiller Qualité environnementale - Pôle Conseil aux Territoires

Sylvaine GLAIZOL - architecte et urbaniste, responsable du Pôle Conseil aux Territoires

Frédéric HÉBRAUD - plasticien, graphiste - Pôle Culture & Pédagogie

Aspasie KAMBÉROU - architecte et urbaniste conseiller - Pôle Conseil aux Territoires

Xavier MESTRE - architecte et urbaniste conseiller - Pôle Conseil aux Territoires

Serena PALAZZI - architecte et paysagiste conseiller - Pôle Conseil aux Territoires

Jean-Claude PANSIER - architecte conseiller auprès des particuliers - Pôle Conseil aux Territoires

Alain PÉREZ - architecte et urbaniste conseiller - Pôle Conseil aux Territoires

Valérie PÉREZ - animatrice du Centre de ressources multimédia - Pôle Culture & Pédagogie

Agent comptable et Commissaire aux comptes

Jacques SABBAN, trésorier principal du CHU, nommé agent comptable du CAUE par le Préfet

Jacques TRÉVILLOT, expert comptable, commissaire aux comptes -
intérim assuré depuis septembre par **Stéphane NAVARRO**, associé.

Dominique SALGUES - secrétaire au CAUE depuis 36 ans, a fait valoir ses droits à la retraite, le 01/04/2016.

Lui succède Gwendoline CROCE, en CDD du 01/04 au 31/05, puis CDI depuis le 01/06/2016.

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Deux délégués du personnel ont été élus, le 8 mars : **Frédéric HÉBRAUD** (CFDT Interco), titulaire et **Xavier MESTRE** (CFDT Syntapau), suppléant.

CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉES

• **Jean-Pierre GOUDRAND**, architecte conseiller auprès des particuliers, du 13 au 27/04/2016, en remplacement de Jean-Claude PANSIER, en arrêt maladie.

• **Benjamin HÉBRAUD**, assistant technique communication, du 5/04 au 31/07/2016, pour la mise en œuvre des outils multimédias.

MISE À DISPOSITION PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

• **Valérie PÉREZ**, animatrice du Centre de ressources multimédia du 01/09/2016 au 31/12/2017.

STAGIAIRES

• **Benjamin HÉBRAUD**, étudiant à l'ESMA (école supérieure des métiers artistiques - design graphique et stratégie digitale, du 18/01 au 11/03 : outils multimédias.

• **Delphine CHENERIE**, 1^{ère} année en Sciences Politiques à Lyon, stage d'observation du 2 au 14/06.

• **Marie PETIT**, étudiante à l'école d'Architecture de Montpellier, 4^{ème} année, stage optionnel du 4/07 au 5/08 et du 16/08 au 29/09.

• **Carole MATTOSSI**, étudiante à l'école d'Architecture de Strasbourg, 4^{ème} année, stage obligatoire du 4/07 au 4/08, et du 22/08 au 30/09.

• **Thomas BERNARD de COURVILLE**, élève de 3^{ème} collège Joffre à Montpellier, séquence d'observation en milieu professionnel du 5 au 9/12.

• **10 étudiants de l'ENSAM** - cycle Master, dans le cadre de l'action nationale «de l'architecture dans les collèges et lycées !» de février à juin 2016, dans 6 établissements de l'Hérault.

Au sein du réseau national

Participation à la vie statutaire de la Fédération Nationale des CAUE

• Le Conseil d'Administration de la FNCAUE

Julie Garcin Saudo, Présidente du CAUE de l'Hérault est membre du Conseil d'Administration de la FNCAUE. Elle a participé aux CA des 28 janvier et 28 avril 2016 ainsi qu'à la conférence des Présidents qui s'est déroulée le 28 janvier. Brigitte Mas, en tant que membre du CA, représentant la Conférence Technique Permanente jusqu'en juin 2016, a participé au CA du 28 avril.

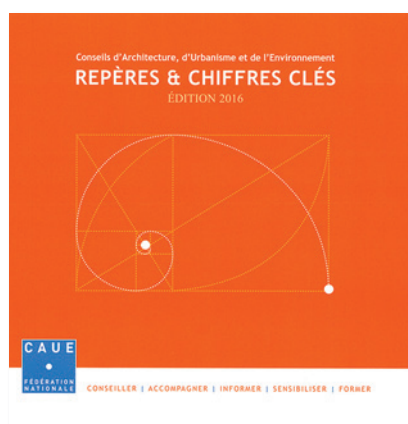
• La Conférence Technique Permanente

La CTP regroupe les représentants des CAUE adhérents, à raison d'un représentant par région. C'est l'organe de réflexion et la force de proposition qui doit éclairer les décisions de la fédération. Chaque membre de la CTP est élu pour un an. La CTP est elle-même représentée au Conseil d'Administration de la FNCAUE par trois membres élus en son sein. De juin 2014 à juin 2016, Brigitte Mas a représenté les CAUE de la région Languedoc-Roussillon à la CTP.

• Le Comité de pilotage stratégique

Participation de Brigitte Mas à la réunion du 27 avril 2016.

Pour la deuxième année, la fédération Nationale a publié, fin mai, le bilan «Repères & Chiffres clés» de l'enquête menée auprès de tous les CAUE pour mesurer l'activité du réseau dans chacune des missions. Diffusion auprès de tous les partenaires et ministères.



Participation aux travaux de la Fédération Nationale des CAUE

• Groupes Opérationnels

- **GO 1 Bouquet d'offre** – Le travail mené sur la définition du socle commun de l'offre de services des CAUE, auprès de leurs différents publics, répond à un souci de plus grande lisibilité de cette offre et d'harmonisation entre les CAUE. Il doit se concrétiser par la publication d'un document national. Participation de Brigitte Mas.

- **GO 2 Démocratisation de l'architecture** – Formaliser et garantir un dispositif global CAUE dédié au particulier. Participation d'Aspasie Kambérou.

GO 4 Statuts et financement – Clarifier les enjeux et les marges de manœuvre au regard des éventuelles évolutions législatives et proposer une actualisation des statuts des CAUE. Participation de Brigitte Mas.

- **GO 5 Structuration régionale** - Intensifier les pratiques régionales et inter-régionales entre CAUE. Participation de Brigitte Mas

- **GO 7 Transition Énergétique** – Renforcer le rôle des CAUE et URCAUE dans les politiques nationales de transition énergétique, notamment dans le domaine de l'urbanisme durable. Participation de Sylvaine Glaizol et Laurent Grangé.

La formation «Urbanisme & Énergie», organisée en partenariat avec les CAUE 63 et 34, l'ADEME et la Fédération FLAME - à l'adresse des professionnels des CAUE, techniciens des collectivités territoriales, établissements publics et ALEC - s'est déroulée à Montpellier en deux sessions : les 16-17 juin et 17-18 novembre. Une quinzaine de stagiaires ont été accueillis au CAUE pour aborder l'intégration du sujet à la prospective territoriale, à la planification, aux questions de mobilité, de mutation urbaine et de densification des milieux pavillonnaires.

Cette formation sera reconduite en 2017 en Savoie et dans la Drôme.

D'autres actions thématiques ont été décidées : «typologies du bâti et énergie» - PTRE - Dépliant «coût global - Structuration et organisation territoriale».

- **GO8 Communication, information, ressources** à Paris. Objectif : fédérer un réseau de «communicants» à l'occasion de la célébration des 40 ans de la loi sur l'Architecture, tout au long de l'année 2017 au travers de multiples actions. Participation de Frédéric Hébraud et Valérie Pérez.

• Pôle Sensibilisation

- Réunion le 7 décembre pour structurer et programmer les actions du groupe pour 2017 : préparation des 40 ans de la loi sur l'architecture de 1977 et de la création des CAUE, implication du Pôle et communication, journées nationales de l'Architecture 2017, formation 2017.
- Réunion le 9 décembre au Ministère de la Culture et de la Communication, consacrée à la publication d'un document pédagogique à la disposition des maternelles « Explorer l'espace proche ». Le CAUE 34 est chargé d'écrire une « présentation scientifique » de ce document qui sera prochainement mis en ligne sur EDUSCOL, portail national d'informations et de ressources pour les enseignants.

• «Rénovation du règlement du PLU»

Participation au groupe de suivi ministériel pour la rénovation du règlement du PLU (pilote CAUE73) et participation à l'élaboration d'un dossier spécial PLU-PLUi dans le journal Brèves de la FNCAUE.

• Atelier URBA

Participation à la production de 2 plaquettes «Le PLU Intercommunal – un outil de projet en faveur du développement durable» et de «La concertation en urbanisme et aménagement» dans le cadre de cet Atelier qui regroupe une quinzaine de CAUE au plan national, autour de mêmes préoccupations. Les plaquettes ont été diffusées aux administrateurs du CAUE et, plus largement, aux élus. Participation de Sylvaine Glazol et Xavier Mestre.

L'Atelier URBA produit et diffuse auprès des élus, collectivités et professionnels, une synthèse des sujets d'actualité du domaine de l'urbanisme en y intégrant une lecture des CAUE.



Autres actions au niveau national

• AMI Trame Verte et Bleue

La FNCAUE a lancé, à destination des URCAUE et en partenariat avec l'Association des Maires de France et le ministère de l'Environnement (direction de l'Eau et de la Biodiversité), un appel à manifestation d'intérêt (AMI) : «Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale». Huit lauréats ont été désignés dont le groupe de 7 CAUE de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées - Ariège, Aude, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Lot et Tarn.

Les 7 CAUE d'Occitanie ont choisi le paysage comme outil de médiation entre biodiversité - TVB, SRCE- et aménagement, projet de territoire. Le groupe se propose de mener des actions représentatives des entités du territoire Occitanie. Le CAUE de l'Hérault est chargé de se focaliser sur celle du littoral.



© Photo CAUE34

• **Observatoires Photographiques Nationaux des Paysages**

Réunion du groupe de travail relatif aux Observatoires Photographiques du Paysage, le 5 avril à Paris au Ministère de l'Environnement : «Quelles analyses des dynamiques paysagères d'un fonds d'OPP ?» - Les OPP dans le réseau des Grands Sites de France - Recensement et mise en réseau des OPP - Perspectives 2016 et au delà.

Un nouveau colloque rassemblant les acteurs des OPNP a été organisé le 21 juin à Paris pour faire un bilan. Participation de Frédéric Hébraud.

• **«Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire - Massif Central»**

Participation au programme « Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire - Massif Central» lancé par le Ministère et en lien avec la Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes : convention du FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) pour la conduite d'animations sur les domaines de l'architecture, l'urbanisme et le paysage par le réseau CAUE en Massif Central.

Dans le cadre de la loi «Montagne» et des Schémas de Massif, un consortium de 7 CAUE (dont le CAUE 34) de plusieurs régions concernées est impliqué dans cette convention qui vise à revitaliser les centres bourgs et à améliorer la qualité du cadre de vie. Les objectifs portés par la convention de Massif Central rencontrent les compétences, les démarches transversales et les préoccupations des CAUE : qualité architecturale et intégration dans l'environnement, urbanisme durable favorisant le développement durable, accompagnement des filières de construction comme le bois, la pierre, les fibres végétales, la terre.

Le réseau de CAUE en Massif Central a en charge la conduite d'une animation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage : partage d'expériences, recueils de travaux existants et de références à caractère exemplaire, publications et accompagnement des maîtres d'ouvrage.

La coordination des actions est assurée par le CAUE de la Haute-Vienne.

• **1^{ères} Journées Nationales de l'Architecture des 13, 14 et 15 octobre**

Ces journées, lancées par le Ministère de la Culture, entendent donner une visibilité nationale et une unité aux opérations de promotion de l'architecture, mises en place dans toutes les régions.

Dans ce cadre, le CAUE a proposé :

- une conférence de François Duclos, charpentier
- la présentation de l'exposition Profil Bois à La Salle du CAUE, avec des visites commentées
- une balade urbaine à Montpellier «Au fil des façades».

cf. chapitre «Sensibilisation et information du grand public» page 13

Au sein de l'Union Régionale

• L'administration de l'URCAUE LR

La présidence est toujours assurée par Michel Cornuet, Président du CAUE de l'Aude.

Le secrétariat tournant de l'UR a été assuré en 2016 par le CAUE du Gard.

- CA au Pont-du-Gard le 25 octobre

- Réunion de l'UR LR à Montpellier le 23 novembre.

• Rencontre des équipes des CAUE LR et MP

Les 24 et 25 octobre au Pont-du-Gard (30)

Cette 2^{ème} rencontre a permis aux équipes des 13 CAUE de mieux faire connaissance et de mettre en place des groupes de travail thématiques en vue de projets communs, au travers de 2 Ateliers «Comment mieux mutualiser et produire ensemble» et «Quelles stratégies de communication pour l'URCAUE Occitanie ?»

• Les groupes de travail de l'URCAUE en LR

• Groupe Pédagogie

Sensibilisation en milieu scolaire en collaboration avec le CAUE 30

Poursuite des actions «De l'architecture dans les collèges et lycées !», «La rentrée en images» dans le cadre des Rencontres photographiques d'Arles (avec également le CAUE 13), le Mois de l'Architecture et la «Fête de l'architecture» initiés par la DRAC-LR. (cf chapitre Sensibilisation et information du grand public p.16)

• Groupe Autorisation d'urbanisme

Poursuite de la production de documents d'information à l'adresse des candidats à la construction, la réhabilitation ou l'aménagement. (cf chapitre Conseil aux particuliers p.25)

• Groupe Paysagistes

Le groupe de travail envisage d'autres projets à la suite de la publication de la plaquette «Quels végétaux pour le Languedoc-Roussillon», prochainement rééditée, suite à son succès.

Sont envisagées deux autres publications : une sur les plantes couvre-sol (déjà mise en ligne par le CAUE des P.O. pour son département) et l'autre sur les revêtements de sols.

L'élargissement du groupe de travail aux CAUE de Midi-Pyrénées, dans le cadre de la nouvelle région a été proposé pour évaluer les potentialités de nouvelles publications communes.

• Groupe Communiquer

Réunion à Toulouse le 19 septembre avec l'objectif d'harmoniser la présentation de l'annuaire régional des équipes des 13 CAUE d'Occitanie. Cet annuaire a été diffusé à l'occasion des rencontres régionales 2016.

• GT Formation

Mutualisation de la formation destinée aux élus et personnels communaux sur le thème «Comment choisir ma maîtrise d'œuvre ?» conçue par les CAUE 30 et 11, dans le cadre d'un partenariat entre la FNCAUE et la MIQCP.

Réunion au CAUE 34 le 9 mars avec les CAUE 30 et 11 pour la mise au point d'un programme de base qui sera proposé aux CAUE de la nouvelle région LR/MP, voire étendu à d'autres CAUE. Cette formation concerne aussi bien la maîtrise d'œuvre architecturale que paysagère ou urbaine. Chaque CAUE pourra ensuite adapter ce programme, notamment dans le choix des intervenants.

• Le CAUE de l'Hérault a participé et représenté l'URCAUE en LR

• «Échanges urbains» : le 1^{er} décembre à Toulouse, participation aux 5^{èmes} rencontres interrégionales de l'urbanisme co-organisées par les associations des professionnels de l'Urbanisme (APUMP, ULR, APUA). Présentation de 3 démarches menées dans 3 communes de l'Hérault et participation au stand «UR CAUE» avec la mise à disposition de documentation.

• **UR CAUE Languedoc-Roussillon et UR CAUE Midi-Pyrénées** **Vers une nouvelle structuration régionale Occitanie Pyrénées-Méditerranée**

Le 22 janvier, les présidents des 13 CAUE, réunis à Carcassonne, ont créé l'Association de préfiguration de l'UR CAUE LR-MP. L'appel à un dispositif local d'accompagnement (DLA) a été décidé pour définir un nouveau projet associatif régional.

Les travaux se sont poursuivis, accompagnés par le bureau d'étude choisi dans le cadre du DLA :

- le 26 février à Toulouse : réunion des présidents sur le projet UR CAUE LR-MP

- le 30 août à Nîmes : présidents, directeurs et membres d'équipes

Le 7 octobre, les présidents, réunis à Carcassonne, ont décidé de la fusion-absorption de l'UR CAUE LR par l'UR CAUE MP et statué sur les dispositions budgétaires - principes et BP 2017.

• Rencontres des directeurs des CAUE des 2 régions :

Le 14 avril à Toulouse, le 13 mai à Carcassonne, le 12 juillet à Carcassonne, le 29 août à Nîmes (préparation du programme d'actions à proposer à La DRAC pour 2017), le 19 décembre à Toulouse.

Les groupes de travail en cours

• **Partenariat avec la DRAC**

Les CAUE ont répondu favorablement à la demande de la DRAC LRMP qui souhaitait fédérer les acteurs de la sensibilisation à la culture architecturale. Plusieurs réunions - le 9 mai à Montpellier, le 12 septembre à Narbonne ont été consacrées à la préparation du programme d'actions 2017, dans le cadre des 40 ans de la loi sur l'Architecture, du Mois de l'Architecture et des Journées Nationales de l'Architecture. Une réunion spécifique CAUE/DRAC s'est tenue à Toulouse, le 4 octobre.

• A l'occasion de la manifestation «l'Architecture en fête» qui s'est déroulée à la Chartreuse de Ville-neuve-les-Avignon, la DRAC a organisé, le 4 novembre, un séminaire réunissant les acteurs de l'architecture dont les CAUE, dans l'objectif de mener une réflexion commune pour définir un programme régional d'actions en 2017 et les années suivantes, notamment dans le cadre de la «Stratégie Nationale pour l'Architecture» portée par le ministère de la Culture.

• **Partenariat avec la Région**

La Région MP souhaitant élargir le partenariat qu'elle entretient avec l'UR CAUE MP aux CAUE LR, dès 2016, les a invités, le 3 octobre à Montpellier, afin de préparer les conventionnements. Au cours de cette réunion, le CAUE 34 a appris qu'il était exclu de ce partenariat.

• **Ateliers de travail interdépartementaux «Paysages de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : de la connaissance au projet»**

Souhaitant harmoniser les Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées et partager ainsi une lecture commune des paysages, la DREAL a organisé, avec l'URCAUE MP, quatre ateliers interdépartementaux : le 15 septembre au CAUE11, le 20 septembre au CAUE34, le 6 octobre au CAUE11 et le 12 novembre à la Canourgue (48).

L'atelier de travail «Espinouse, Causses et Cévennes» a rassemblé, autour des organisateurs, une dizaine de participants dont les CAUE, 12, 30, 34 et 81.

• **AMI Trame Verte et Bleue**

Un groupe de 7 CAUE - CAUE 09, 11, 30, 31, 34, 46 et 81 - a répondu avec l'URCAUE Occitanie, à un Appel à Manifestation d'Intérêt national portant sur la trame verte et bleue. Il s'agit à partir du SRCE, d'accompagner les territoires et les EPCI dans la construction de stratégies en faveur de la préservation et de la reconquête de la biodiversité ; de passer de l'échelle régionale à l'échelle locale et d'articuler ces échelles entre elles. La porte d'entrée choisie par les CAUE LRMP est le paysage, notamment sur le littoral.

Le projet présenté fait partie des huit lauréats.

LA VIE DU CAUE 34

• Participation à des colloques, rencontres, séminaires, ateliers...

| Cadre | Thème |
|---|---|
| <p>• PierresVives Conférence/perspectives le 14 janvier le 31 mai</p> <p>le 20 septembre</p> | <p>- Conférence d'Iwan Baan et vernissage de son exposition «52 weeks 52 cities»</p> <p>- Conférence de Santiago Cigureda, architecte de la résistance. Lauréat de global Award for sustainable Architecture en 2015. «Il y aura toujours une architecture de la résistance car il y aura sans cesse une partie de la population qui restera sur la touche».</p> <p>- Conférence hommage à Zaha Hadid «portrait sensible» par Joseph Giovannini, architecte et critique d'architecture américain.</p> |
| <p>• ADEME le 19 janvier</p> | <p>«Pour la transition énergétique, quels sont les instruments financiers à disposition des collectivités ?» séminaire organisé par l'Ademe à l'attention des professionnels et des élus.</p> |
| <p>• Géothermie le 4 février</p> | <p>«Les rencontres techniques de la géothermie», organisées par l'Association Française des Professionnels de la Géothermie, au CAUE du Gard à Nîmes.</p> |
| <p>• SUP'AGRO le 3 mars</p> | <p>Colloque sur l'impact du cuivre et des produits phyto-sanitaires sur la vie des sols.</p> |
| <p>• Café Patrimoine & Architectures le 30 mars le 4 mai le 1^{er} juin</p> | <p>- Conférence-débat «Esthétique et confort» avec JL. Lauriol, architecte et enseignant à l'Ensam</p> <p>- Conférence de Philippe Rahm «Construire des climats : travaux récents»</p> <p>- Conférence de Bruno Decaris, agence OPUS5 spécialisée dans les interventions sur les édifices anciens.</p> |
| <p>• Pépinières de Montimas le 20 avril à Béziers</p> | <p>Présentation des gammes de végétaux méditerranéens sélectionnés selon leurs critères d'adaptabilité aux conditions de milieu languedocien.</p> |
| <p>• ENSAM le 12 mai</p> | <p>Rencontre interprofessionnelle Architecture & Pédagogie à l'ENSAM à Montpellier «Comment faire de l'architecture scolaire le 3^{ème} éducateur de l'enfant ?», à l'initiative de La Manufacture des Paysages.</p> |
| <p>• DRAC le 31 mai</p> | <p>Conférence sur Marcel Bernard, architecte ingénieur 1894-1981, dont les bâtiments sont très présents à Montpellier, dont la cité U des Arceaux, l'institut de Chimie et la colonne d'équilibrage ont été labélisés patrimoine du XXe siècle en décembre 2015.</p> |
| <p>• Salle du CAUE le 27 septembre le 10 octobre</p> | <p>- Présentation du process Open BIM autour d'une maquette numérique et retours d'expérience architecture, structure, fluides et chantier.</p> <p>- Démonstration de la plateforme dématérialisée Marchés publics du Midi-libre pour un projet de formation à proposer aux techniciens des collectivités.</p> |
| <p>• DREAL/DDT le 10 octobre</p> | <p>Rencontre d'information et de sensibilisation aux PLUi, organisée à Nîmes par la DREAL et les DDT de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</p> |
| <p>• autres CAUE le 20 octobre</p> | <p>Séminaire «Démarches participatives : risques ou valeur ajoutée ? Construire les projets d'aménagement et d'urbanisme avec les habitants», organisé par le CAUE de la Drôme à Allan (Drôme)</p> |
| <p>• Café Climat le 15 novembre</p> | <p>A l'ALE à Montpellier : «Énergies renouvelables citoyennes» avec la participation d'EC'LR (réseau régional d'Énergie Citoyenne en Languedoc Roussillon), d'ENERFIP (plateforme de financement participatif dédiée aux énergies renouvelables - Montpellier) ainsi que la coopérative des Survoltés d'Aubais (projet photovoltaïque citoyen en cours de montage - Aubais (30))</p> |
| <p>• Conseil Départemental le 29 novembre à Gignac</p> | <p>Séminaire «Redynamisation des centres anciens : la vacance commerciale» organisé par Hérault Aménagement, dans la série de séminaires «Redynamisation des centres anciens» pour élus et techniciens.</p> |
| <p>• Atelier de travail le 7 décembre à Béziers</p> | <p>Participation à l'atelier de travail «Formes d'habitat/matériaux de construction». cf études préalables à la réalisation de la ZAC des Grandes Vignes</p> |

• Participation à des visites

| Cadre | Thème |
|--|---|
| • ZAC des Grisettes à Montpellier le 21 juin | <i>Visite de la ZAC (éco-quartier, habitat participatif, groupe scolaire BEPOS, Agriparc), organisée par l'ALE.</i> |
| • Mascobado à Montpellier le 22 juin | <i>Inauguration et visite de logements de cet habitat participatif aux Grisettes à Montpellier, à l'invitation des habitants.</i> |



Visite de la ZAC des Grisettes à Montpellier le 21 juin 2016



• Formations professionnelles du personnel

Projet de Branche FNCAUE

- **Formation nationale «Membre des équipes, perfectionnement niveau 2»** dispensée par la Fédération Nationale des CAUE, session les 22 et 23 septembre à Paris : module d'approfondissement pour mieux ancrer ses pratiques professionnelles dans la solidité des acquis de sa propre expérience.
- **Formation nationale «Urbanisme et énergie»**, organisée par la Fédération Nationale des CAUE en partenariat avec les CAUE 63 et 34, l'ADEME et la Fédération FLAME. Deux sessions à Montpellier : les 16, 17 juin et les 17, 18 novembre.

Le Conseil d'Administration en 2016

*Hommage a été rendu, lors du CA du 24 mai 2016, à **Richard NOUGUIER**, Maire de Montblanc, décédé brutalement le mois précédent. Elu apprécié de ses collègues et de ses administrés, il gérait sa commune avec passion et avec l'accompagnement du CAUE dont il était devenu un fervent administrateur en 2013.*

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois en 2016, conformément aux statuts : les 21 mars, 24 mai et 6 décembre au siège social du CAUE à Montpellier. Ont siégé les 22 administrateurs suivants :

6 représentants des collectivités locales

- Julie GARCIN SAUDO**, Conseillère Départementale du canton de Pézenas, Présidente du CAUE
- Anne AMIEL**, Conseillère Départementale du canton de Pignan
- Marie-Christine BOUSQUET**, Conseillère Départementale du canton de Lodève, vice-Présidente
- Michaël DELAFOSSE**, Conseiller Départemental du canton de Montpellier 2, vice-Président
- Audrey IMBERT**, Conseillère Départementale du canton de Mèze
- Sylvie PRADELLE**, Conseillère Départementale du canton de Frontignan-La Peyrade

3 représentants de l'État

- Gabriel JONQUÈRES D'ORIOLA**, Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (représenté par **Bernard DEBROAS**, adjoint au chef de l'UDAP)
- Matthieu GRÉGORY**, Directeur de la DDTM (représenté par **Xavier EUDES**, directeur adjoint)
- Vincent STANEK**, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (représentée par **Christian MACCOTTA**, Conseiller pédagogique départemental)

2 personnes qualifiées

- Michèle BOUIS**, Architecte, membre de l'association «Connaissances & Patrimoines Editions»
- Emmanuel NÉGRIER**, Enseignant à l'Université Montpellier 1, directeur de recherches au CNRS

4 représentants des professions concernées

- Valérie GARNIER**, Architecte, Représentant l'Ordre des Architectes Languedoc-Roussillon
- Eugène GRÉAU**, Urbaniste, Président de ULR (Urbanistes du Languedoc-Roussillon)
- Marie GUILPAIN**, Paysagiste, Présidente de la Fédération Française du Paysage du Languedoc-Roussillon (représenté par **Guillaume MORLANS**, paysagiste)
- Ivan KANTCHOVSKY**, Architecte, Représentant l'USALR (Union Syndicale des Architectes L-R)

6 membres élus par l'Assemblée Générale

- Jacques ADGÉ**, Maire de Poussan
- Jean-Claude BRANVILLE**, 1er Adjoint à Olargues
- Alain DEREY**, Directeur l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier
- Philippe LENOIR**, Maire-adjoint de Lavérune, délégué à l'Urbanisme et aux travaux
- Loïc FATACCIOLI**, Conseiller Municipal délégué au Patrimoine à Boisseron (élu le 28 juin 2016)
- Serge PESCE**, Maire de Maraussan

1 représentant élu par le personnel siégeant avec voix consultative

- Rosa INACIO**, Assistante de direction

2 élus invités permanents

- Marc RIVIÈRE**, Maire-adjoint de Saint-Bauzille-de-Putois
- Patrice HANRIOT**, Maire-adjoint à l'Urbanisme de Saint-Chinian

L'Assemblée Générale en 2016

L'Assemblée générale annuelle du CAUE s'est tenue le 6 juin (défaut de quorum) et le 28 juin dans La Salle du CAUE, avec notamment, à l'ordre du jour, l'élection d'un nouvel administrateur, au titre des membres élus par l'Assemblée Générale, pour le poste laissé vacant suite au décès brutal de **Richard Nouguier**, maire de Montblanc. **Loïc Fataccioli**, Conseiller municipal délégué au Patrimoine à Boisseron, a été élu. Les travaux se sont poursuivis par la visite du nouveau centre de ressources, au 1^{er} étage du nouveau bâtiment.

En 2016, sont à noter 8 nouvelles adhésions : *Bessan, Le Bosc, Brénas, Pézenas, Pézène-les-Mines, Le Puech, Servian, La Tour-sur-Orb* et 4 radiations : *Fédération Départementale des Foyers Ruraux, Béziers, La Grande Motte et St Félix-de-Lodez*

Soit un total en 2016 de **211** membres, dont **22** administrateurs et les **189** membres actifs adhérents suivants :

Jean ARCAS, Président de la Cté de communes Orb et Jaur

Claude ARNAUD, Président de la Cté de communes du Pays de Lunel

Francis BOUTES, Président du Syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles

Emilio CAMPOS, Directeur de Hérault Aménagement

Alain CARALP, Président de la Cté de communes La Domitienne

François COMMEINHES, Président de la Cté d'agglomération du Bassin de Thau

Vincent GAUDY, Président de Hérault Habitat

Mathieu GUILLOT, Directeur de la Cté de communes Lodévois Larzac

Gérard MARCOUIRE, Président de la Cté de communes Le Minervois

Antoine MARTINEZ, Président de la Cté de communes Avène-Le Bousquet d'Orb-Bédarieux-Taussac-Lamalou-les-Bains

Sophie NOGUES, Représentant le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

Jacques RIGAUD, Président de la Cté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises

Robert TROPÉANO, Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Daniel VIAELLE, Président du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

Louis VILLARET, Président de la Cté de communes Vallée de l'Hérault

Louis VILLARET, Président du Sydel du Pays Cœur d'Hérault

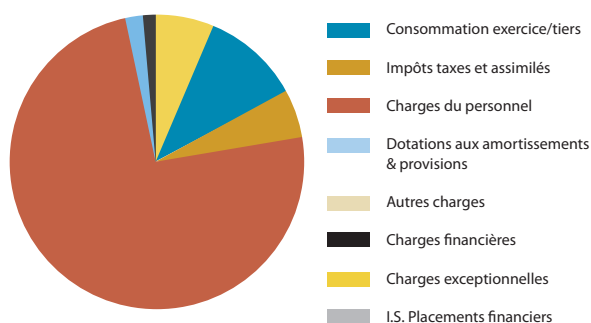
173 communes

(auxquelles s'ajoutent les 5 communes adhérentes siégeant au CA : Lavérune, Maraussan, Boisseron, Olargues, Poussan)

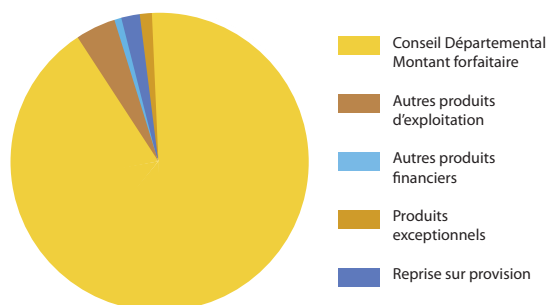
| | | | |
|-------------------------|-----------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Abeilhan | Cournonsec | Montblanc | Sérignan |
| Adissan | Courmonterral | Montoulieu | Servian |
| Agel | Creissan | Mourèze | Siran |
| Alignan-du-Vent | Cruzy | Mudaison | Sorbs |
| Aniane | Fabrigès | Murviel-lès-Béziers | St André-de-Sangonis |
| Argelliers | Faugères | Murviel-lès-Montpellier | St Bauzille-de-Montmel |
| Assas | Félines-Minervois | Néffès | St Bauzille-de-Putois |
| Assignan | Ferrals-les-Montagnes | Nissan-lez-Ensérune | St Brès |
| Aumelas | Florensac | Nizas | St Chinian |
| Aumes | Fontanès | Notre-Dame-de-Londres | St Christol |
| Autignac | Fontès | Octon | St Drézéry |
| Balaruc-le-Vieux | Fraïsse-sur-Agout | Olonzac | St Etienne-de-Gourgas |
| Bassan | Frontignan | Oupia | St Gély-du-Fesc |
| Belarga | Gabian | Pailhes | St Génies-de-Fontedit |
| Berlou | Ganges | Palavas-les-Flots | St Génies-de-Varensal |
| Bessan | Garrigues | Paulhan | St Georges-d'Orques |
| Le Bosc (conv° Salagou) | Gigean | Pégairolles-de-l'Escalette | St Gervais-sur-Mare |
| Le Bousquet d'Orb | Gignac | Pérols | St Hilaire-de-Beauvoir |
| Bouzigues | Grabels | Pézenas | St Jean-de-Buèges |
| Brénas (conv° Salagou) | Graissessac | Pézènes-les-Mines (conv°) | St Jean-de-Cornies |
| Brissac | Jacou | Salagou) | St Jean-Minervois |
| Campagne | Jonquières | Pignan | St Jean-de-Védas |
| Camplong | Lamalou-les-Bains | Plaisan | St Martin-de-Londres |
| Candillargues | Lansargues | Poilhes | St Mathieu-de-Trévières |
| Capestang | Lattes | Pomérols | St Maurice-Navacelles |
| Cassagnoles | Laurens | Portiragnes | St Pargoire |
| Castries | Lauret | Le Pouget | St Pons-de-Thomières |
| La Caunette | Lespignan | Poujol-sur-Orb | St Vincent-de-Barbeyrargues |
| Causses-et-Veyran | Lieuran-Cabrières | Pouzols | Sussargues |
| Causse-de-la-Selle | Lignan-sur-Orb | Prades-le-Lez | Teyran |
| Le Caylar | La Livinière | Le Puech (conv° Salagou) | La Tour-sur-Orb |
| Cazedarnes | Lodève | Puilacher | Le Triadou |
| Cazouls-les-Béziers | Loupian | Puissalicon | Vacquières |
| Cebazan | Lunas | Puisserguier | Vailhauquès |
| Cers | Lunel | Quarante | Valergues |
| Cessenon-sur-Orb | Margon | Les Rives | Valflaunès |
| Cesseras | Les Matelles | Romiguières | Valros |
| Clapiers | Mauguio | Roquessels | Vendres |
| Claret | Mèze | Salasc | Vérargues |
| Clermont-l'Hérault | Minerve | La Salvetat-sur-Agout | Vic-la-Gardiole |
| Colombières-sur-Orb | Mons-la-Trivale | Saturargues | Villeneuve-les-Maguelone |
| Colombiers | Montagnac | Saussan | Viols-en-Laval |
| Couloubres | Montarnaud | Saussines | |
| Courniou-les-Grottes | Montbazin | Sauteyrargues | |

Le compte de résultat 2016

Charges



Ressources



. En matière de recettes :

Depuis 2013, le Conseil Départemental attribue au CAUE un montant forfaitaire annuel. En 2016, ce montant s'est élevé à 1.575.000 euros, soit une baisse de 10 % par rapport au montant alloué en 2015.

Mais le montant global des produits de fonctionnement est finalement en retrait de près de 7,5 % par rapport à l'année précédente, grâce au maintien des cotisations à 32.949 euros, à l'augmentation des subventions de 18 % à 27.252 euros et à la forte progression des produits de gestion (40.958 euros soit un doublement). Quant aux produits exceptionnels, ils compensent les charges exceptionnelles relatives au rachat du contrat des photocopieurs.

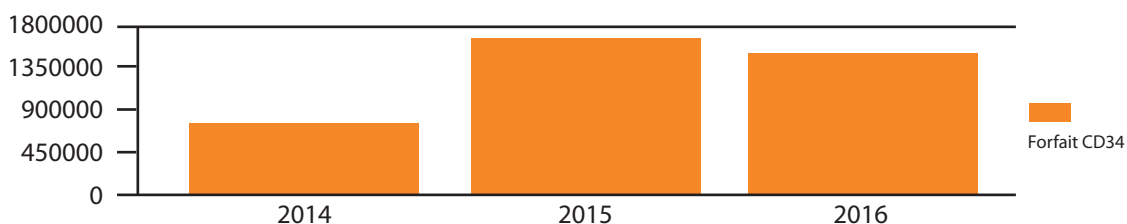
. En matière de dépenses :

Globalement l'ensemble des dépenses est en très légère diminution de près de 1,5 % par rapport à 2015. Un effort encore significatif a porté sur le poste le plus important : les charges du personnel sont également en diminution de près de 2,3 %. Cette diminution est liée, d'une part, au remplacement partiel d'une salariée partie à la retraite et d'autre part, au non remplacement de 2 collaboratrices parties en retraite. Le renoncement à l'abondement des comptes d'épargne entreprise PEE et PERCOI a été renouvelé, pour la 4^{ème} année consécutive.

Les dotations aux amortissements liées aux travaux du centre de ressource ont été comptabilisées sur l'exercice 2016.

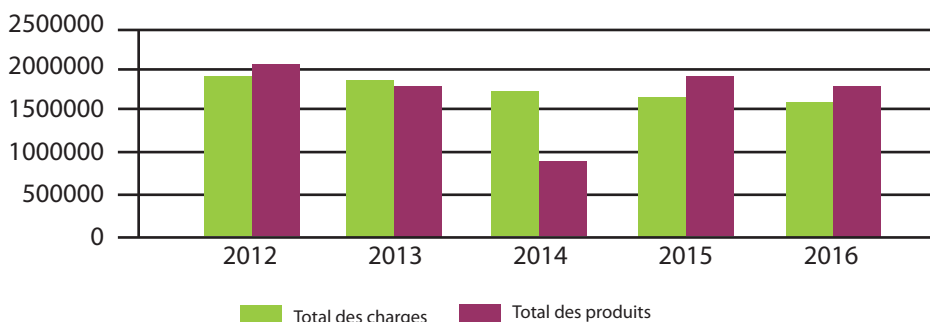
Globalement : au final, le résultat net de l'exercice s'établit à un excédent de 136.616,37 euros.

Evolution des produits de fonctionnement des 3 dernières années



Depuis 2013, les produits de fonctionnement proviennent d'un montant forfaitaire annuel attribué par le Conseil Départemental de l'Hérault.

Récapitulatif des charges et produits des 5 dernières années



*«L'architecture est une expression de la culture.
La création architecturale,
la qualité des constructions, leur insertion
harmonieuse dans le milieu environnant,
le respect des paysages naturels ou urbains
ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public»...*



CAUE
OCCITANIE
HÉRAULT

19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier
tél. 04 99 133 700 / fax 04 99 133 710
caueherault@caue34.fr
<http://herault.caue-lr.org>
caueherault@caue34.fr
tél. 04 99 133 700 / fax 04 99 133 710
tél. 04 99 133 700 / fax 04 99 133 710



HÉRAULT
OCCITANIE
CAUE

*«L'architecture est une expression de la culture.
La création architecturale,
la qualité des constructions, leur insertion
harmonieuse dans le milieu environnant,
le respect des paysages naturels ou urbains
ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public»...*